

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
 Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
 TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178.

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

Canton, 10 c. le millimètre (minimum 1 fr.), Mortuaires 14 c.
 Tardifs 30, 40 et 50 c. Réclames 30 c., minimum 4.50.
 Suisse, 14 c. le millimètre (une seule insert. min. 3.50), le samedi
 16 c. Mortuaires 20 c., min. 8.— Réclames 50 c., min. 6.50.
 Etranger, 18 c. le millimètre (une seule insert. min. 5.—), le samedi
 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

Au jour le jour

Les élections américaines et la question des dettes

Une des questions essentielles que pose pour l'Europe l'élection du président Roosevelt étant celle des dettes, il convient de préciser que le chef démocrate ne pourra entrer en fonctions avant le 4 mars 1933. Or, l'échéance est pour le 15 décembre 1932.

Au cas, toutefois, qu'un des pays débiteurs demanderait le moratoire, on considère comme possible une combinaison qui permettrait d'appliquer la politique démocrate sans porter atteinte aux droits du président en fonctions. Ce serait, par exemple, la nomination de M. Franklin Roosevelt comme secrétaire du département d'Etat.

Il est, en effet, impossible pour M. Hoover de prendre aucune mesure qui puisse engager l'administration de ce dernier, même si cette mesure est conforme au programme démocrate.

La combinaison qui vient d'être citée est simplement avancée comme combinaison juridique viable. Cela ne veut pas dire qu'elle ait été envisagée ou qu'elle soit probable. Elle constitue néanmoins une porte de sortie si le nouveau président se montrait favorable à quelque mesure en matière de dettes.

On rappelle à ce sujet que, pour M. Roosevelt, cette question est intimement liée à celle des tarifs dont l'abaissement ou l'ajustement peut apporter une solution de nature commerciale.

ECHOS

Mlle Gustou est en place ; sa maîtresse un jour lui dit :

— Marie, combien de temps avez-vous fait cuire ces œufs ?
 — Neuf minutes, madame.
 — Mais, je vous avais dit de ne pas laisser cuire un œuf plus de trois minutes.
 — C'est vrai, madame, mais il y avait trois œufs, et trois fois trois = neuf.

* Ne vous souciez pas de vous réveiller à l'heure, mais procurez-vous au magasin H. Vuille fils, Temple-Neuf 16, un réveil garanti qui fera infailliblement l'office.

* Un manteau de fourrure de coupe impeccable, dernier chic, chez Schmid Fils.

Une curieuse expérience coopérative existe aux Etats-Unis et en Allemagne. En voici les grandes lignes : Les propriétaires d'autos qui, pour leur plaisir ou pour leurs affaires, ont l'intention d'effectuer un certain parcours, le font savoir à un office spécial. Celui-ci trouve des voyageurs désirant effectuer le même voyage et payant — pour le dédommager de ses frais d'essence — la moitié du prix d'un billet de troisième classe, pour le même parcours.

En Allemagne, ceux qui adoptent ce système original s'appellent les « Benzengaste ».

Le système a, paraît-il, un certain succès, surtout pendant le « week-end ». Et des bureaux ou offices « ad hoc » ont déjà été installés dans plusieurs villes du Reich.

(Voir la suite en quatrième page)

PARTOUT ÉCLATE LA MENACE RÉVOLUTIONNAIRE

Hier soir, Genève a été le théâtre d'une sanglante émeute L'agitation socialiste provoque une mêlée qui laisse 10 morts et de nombreux blessés

La troupe, appelée pour rétablir l'ordre, et menacée par les émeutiers, fait usage de ses armes

GENÈVE, 10. — L'Union nationale avait organisé mercredi soir une réunion à la salle communale de Plainpalais, pour formuler des accusations publiques contre MM. Nicole et Dicker.

Les socialistes avaient demandé l'interdiction de cette réunion, mais le Conseil d'Etat s'y refusa.

Mercredi soir, d'importants détachements de police avaient barré toutes les voies d'accès à la salle.

Avant l'ouverture de la réunion, la salle était comble, quand M. Steinmetz, ancien conseiller national, ouvrit la séance.

Dans la rue, MM. Nicole, Tronchet et Lebet haranguèrent la foule. Vers 9 heures les barrages de la police furent rompus.

La manifestation dégénéra en véritable émeute.

Une compagnie de l'école de recrues d'infanterie arriva, mais les soldats furent assaillis. Un bon nombre d'entre eux ont été frappés. Des fu-

sils ont été arrachés de leurs mains et ont été brisés. On a retrouvé des fusils-mitrailleurs sur la chaussée, la crosse brisée.

La troupe, battant en retraite vers le boulevard du Pont d'Arve et se voyant assiégée, a tiré à coups de fusil-mitrailleur.

Une dizaine de manifestants ont été blessés grièvement et l'un d'entre eux est mort.

Actuellement, l'effervescence règne et des camions pleins de soldats, avec mitrailleuses, sont amenés sur la place.

Dans plusieurs cafés, on apporte des blessés, atteints à la tête. Des ambulances les transportent à l'hôpital.

Les charges de la police continuent autour de la salle communale de Plainpalais.

Le tragique bilan de l'émeute

GENÈVE, 10. — Le bilan de l'émeute de la soirée de mercredi était à 1 heure du matin de dix morts et

41 blessés dont trois très grièvement atteints. Tous les services de la gendarmerie et de l'armée étaient levés à 1 heure du matin.

15 soldats sont blessés

GENÈVE, 10. — A 11 heures, la foule continuait à stationner dans toutes les rues avoisinant le lieu de l'émeute. Elle est maintenue par des barrages de gendarmes et de soldats.

Plusieurs camions, chargés de mitrailleuses prêtes à entrer en action, sont portés aux carrefours.

Jusqu'à présent, 30 personnes ont été transportées à l'hôpital et un certain nombre d'entre elles sont grièvement atteintes. En outre, 15 soldats ont été transportés à la caserne.

La réunion de Plainpalais n'en a pas moins lieu

GENÈVE, 10. — La réunion de l'Union nationale a pu se dérouler après l'expulsion de quelques personnes, qui avaient tenté d'interrompre les orateurs.

Après celui de M. Steinmetz, des discours ont été prononcés par MM. Droin, Testuz, Dupont-Lachenal et Oltramare.

Le gouvernement se réunit d'urgence

GENÈVE, 10. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, le Conseil d'Etat s'est réuni d'urgence pour s'occuper des désordres qui se sont produits dans la soirée. D'importantes décisions ont été prises.

Tard dans la nuit encore, des soldats sont sifflés

GENÈVE, 10. — Vers 2 heures du matin, de petits attroupements de curieux stationnaient encore au boulevard du Pont d'Arve, devant le palais des expositions où se sont déroulés les événements sanglants de mercredi soir. Au moment où un car sur lequel se trouvaient des soldats passait à cet endroit, des coups de sifflet ont retenti. Quelques instants après le calme était rétabli.

Le premier représentant diplomatique de la République mandchoue



Le Japon, après avoir reconnu la République mandchoue, a reçu officiellement à Tokio le premier ambassadeur du nouvel état, M. Ho-Kon-Cho

L'affaire de la banque italo-française

TOULOUSE, 10 (Havas). — Le tribunal correctionnel a prononcé son jugement dans l'affaire de la banque italo-française. Dix condamnations ont été prononcées allant de 3000 francs d'amende, 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour, à 100 fr. d'amende. Neuf inculpés sont condamnés au paiement de la faillite de la banque.

Au seuil de la seconde décennie fasciste

(De notre correspondant)

Achevant un vaste programme de travaux urbains, Mussolini a ouvert dans Rome la voie de l'empire

Rome, novembre 1932.

Quelle est la grande ville qui échappe aujourd'hui aux difficultés de la circulation ? Ces difficultés sont même, avec l'accroissement extraordinaire du nombre des automobiles, au premier rang des soucis des villes de toutes les capitales. Le problème se posait avec une acuité particulière pour la Ville éternelle, qui n'avait pu, pour des raisons financières surtout, entreprendre sur une grande échelle les travaux qui étaient apparus nécessaires dès sa constitution en capitale de l'Italie unifiée, en 1870. D'ailleurs — il ne faut pas l'oublier —, le trafic s'effectuait déjà dans des conditions fort malaisées au temps de la Rome antique. Plusieurs écrivains d'alors, Juvénal en particulier, se lamentent surtout des bruits nocturnes dus au fait que les chars amenant les denrées nécessaires à l'alimentation des quelque deux millions d'habitants ne pouvaient pas parcourir de jour les rues de la ville. A défaut de chemins de fer et d'autos, tout le ravitaillement de la capitale de l'empire s'effectuait au moyen de ces chars, le long des anciennes routes consulaires. Il est donc vraisemblable que la « Via Appia », la « Flaminia », la « Cassia » — dont aujourd'hui encore la topographie de la ville doit tenir compte —

étaient sans cesse parcourues par deux files interminables de véhicules, chargés de blé et d'autres denrées...

J'ai dit déjà, ici, comment le gouverneur de Rome est parvenu à décongestionner la circulation du centre en dirigeant tout le trafic qui ne doit pas nécessairement y passer vers la périphérie et en créant des lignes dites de « circonvallazione » pour les tramways et les autobus. Et, maintenant, c'est tout un réseau de nouvelles rues, qui va surgir entre la Place du Peuple et la Place de Venise, et ira jusqu'à permettre qu'à certaines heures du jour, le « Corso Umberto » (la promenade classique des Romains) tout central qu'il est, soit exclusivement réservé à l'usage des piétons et des voitures de plaisance. Ainsi le veut le ducé, qui veut bien d'autres choses encore et qui exige en particulier que ce qu'il appelle « les problèmes de la nécessité » soient autant que possible résolus en même temps que « les problèmes de la grandeur ». A cet égard, on n'en est d'ailleurs plus aux projets, et les travaux déjà menés à chef ont littéralement transformé la zone environnante du Capitole.

Théodore VAUCHER.

(Voir la suite en quatrième page)



Le Colisée tel qu'on le voit maintenant depuis la nouvelle voie « dei Monti »

Une jeune fille sur la Manche en canoë

Depuis vendredi matin, on ignore son sort et l'on craint le pire

GALAIS, 9. — On se montre très inquiet sur le sort d'une jeune sportive allemande, Mlle Muller, âgée de vingt-deux ans, qui est partie de ce port vendredi matin, vers 7 h. 30, à bord d'un frêle canot en caoutchouc, long de deux mètres. Mlle Muller venait de Hambourg et devait se rendre à Londres.

Elle avait caché son départ de Calais, mais on croit savoir que c'est après avoir reçu un message en poste restante, dans l'après-midi de jeudi, qu'elle décida de partir seule le lendemain matin pour la traversée du détroit.

Le commandant du port en fut avisé par une dépêche signée « Steveagen », venant de Londres et demandant des nouvelles de la jeune femme.

Le soir, les autorités se livrèrent à une enquête. Un éclusier déclara avoir aidé la jeune fille à transporter son embarcation dans l'avant-port. Elle était vêtue d'un vêtement de caoutchouc.

Tous les postes de la côte française ont été alertés. Mlle Muller a-t-elle été emportée vers la mer du Nord ? A-t-elle péri en mer ou a-t-elle été recueillie par un navire marchand ?

Nos représentants à l'étranger



M. Etienne LARDY, actuellement conseiller de légation, actuellement consul général, et qui a été nommé chargé d'affaires de Suisse en Chine

A Lausanne, les communistes doivent évacuer une salle

LAUSANNE, 10. — Un certain nombre de communistes avaient organisé mercredi soir à la Maison du peuple une manifestation pour fêter le 15^{me} anniversaire de la révolution bolchéviste. Des contre-manifestants, ayant lancé des boules puantes dans la salle, la séance a dû être suspendue. Les communistes ont siégé alors dans une autre salle. On ne signale aucun autre incident.

Les élections américaines

La victoire de M. Roosevelt s'affirme avec éclat

Le régime de la prohibition paraît bien ébranlé

NEW-YORK, 9 (Havas). — A 10 heures 45, heure locale, les résultats pour l'élection présidentielle étaient les suivants :
 M. Roosevelt 14,627,000 voix, soit 472 votes.
 M. Hoover 10,750,000 voix, soit 20 votes.

Les démocrates ont la majorité au congrès...

WASHINGTON, 10 (Havas). — La composition du congrès serait la suivante :
 Chambre des représentants : 241 démocrates, 78 républicains.

On ignore encore à quel parti iront les 116 autres sièges.

Sénat : 56 démocrates, 34 républicains et un seul fermier travailliste. Cinq résultats manquent encore.

Les démocrates sont donc assurés de la majorité dans chacune des Chambres.

... ainsi que dans les gouvernements d'Etat

NEW-YORK, 10 (Havas). — Les démocrates ont obtenu 18 postes de

Un gros escroc qui est peut-être aussi un redoutable espion

Le passé troublant de Goldstone

qui prétendait chasser de son trône le roi d'Angleterre

PARIS, 9. — L'arrestation de l'escroc Goldstone a permis de reconstituer une partie de son passé mouvementé.

Goldstone était connu de la préfecture de police depuis juillet 1921, date à laquelle il adressa une demande de carte d'identité. Il exerçait alors la profession de chauffeur dans un garage.

L'escroc partit au Caire en 1923, où il épousa une Française, Mlle Flora Lefranc. Dans la suite, le couple vint habiter à Bois-Colombes. Divorça-t-il ? On ne sait. En tout cas, en 1929, il épousa à Londres une autre Française, Suzanne Martin. C'est à partir de 1931 qu'il prit le nom de lord de Goldstone, revint en France et commit des escroqueries.

L'escroc logea à l'hôtel California, d'où il fila « à l'anglaise », laissant une note de 4500 francs.

Les renseignements recueillis rue de Bassano, où il fut arrêté dimanche, jetent un jour étrange sur l'existence de Goldstone. Le pseudo-capitaine recevait beaucoup de femmes ; c'était, dit le domestique attaché à son appartement, un véritable défilé. Mais peut-être n'était-ce point par simple galanterie qu'il recevait tant de visites féminines ? Car il s'agissait presque uniquement d'étrangères : Grecques, Egyptiennes, Allemandes, Anglaises.

Il reçut, un jour, paraît-il, du gouvernement anglais, un chèque de 20 mille francs, comme reliquat du prix de ses services. Or, ces services consistaient, croit-on, en espionnage.

Comment l'escroc se proposait de refaire... la carte politique de l'Europe ?

Le 19 juillet, l'astucieux personnage avait été interviewé par un journal de Paris. Il se donnait comme étant le grand chancelier de la couronne des Stuarts. Il avait expliqué pourquoi le prince Ruprecht de Bavière était prétendant au trône de France, d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse et de Galles en qualité de dernier descendant des Stuarts. Il avait précisé que le but de la Royal Stuart Society était d'installer sur le trône d'Angleterre un descendant des Stuarts.

Lorsqu'elle a appris l'arrestation de Goldstone, à Paris, la police de Londres a fourni quelques renseignements sur le séjour de l'individu en Angleterre.

Il revint à Londres en août 1931, en compagnie d'une Française qui se disait comtesse et le présenta dans un « family house » de Cleveland's Garden. Goldstone s'y inscrit comme capitaine dans l'armée française, attaché au service des renseignements ; il parlait d'ailleurs couramment plusieurs langues. Il logea là pendant huit mois, puis disparut en avril dernier, sans laisser d'adresse.

En ce qui concerne la « Royal Stuart Society », elle fut fondée par Goldstone pour se créer du prestige et des relations. Les statuts en furent rédigés et déposés par un de ses amis, Henry Stuart Weatley-Corwe, qui fut condamné, l'an dernier, à Londres, pour détournements.

La victoire de M. Roosevelt s'affirme avec éclat

Le régime de la prohibition paraît bien ébranlé

gouverneurs d'Etat, contre 16 à leurs adversaires. Quatorze résultats restent à venir.

Congratulations réciproques

NEW-YORK, 9 (Havas). — Voici le texte du message que le président Hoover a adressé à M. Roosevelt : « Je vous félicite de l'occasion qui vous est offerte de servir votre pays et je vous souhaite une heureuse administration vers le but qui nous est commun et vers lequel tendront tous vos efforts. »

M. Roosevelt a répondu par le message suivant : « J'apprécie votre généreux télégramme et vos souhaits et je m'associe à votre vœu d'une union de nos efforts pour le bien du pays. »

La prochaine retraite de M. Hoover

PALOATO (Californie), 10. — M. Hoover aurait l'intention de se retirer de la vie publique, après avoir officiellement passé ses fonctions à son successeur, le 4 mars prochain.

(Voir la suite en sixième page)

On s'explique du côté suisse

La Banque commerciale de Bâle devant le fisc français

Les opérations critiquées seraient permises par le traité franco-suisse

BALE, 9. — La direction de la Banque commerciale de Bâle communique qu'il y a lieu de remarquer qu'aux termes des traités existant entre la France et la Suisse, l'acquisition d'une clientèle française par des banques suisses est tout aussi libre que le cas contraire. Il est donc parfaitement normal que nous ayons accepté des dépôts français, dit la banque, et cela n'a rien à voir avec la soustraction aux charges fiscales et les suites éventuelles qu'elle

comporte, et cela d'autant moins qu'il n'est pas ou ne peut pas être dans la tâche d'une banque étrangère de contrôler si un déposant a rempli son devoir fiscal ou non.

En outre, nous devons constater, en ce qui touche cette affaire, qu'aucune information officielle, de quelque sorte que ce soit, ne nous est parvenue, de sorte que nous en concluons que du côté des autorités, on ne fait aucune réserve, contre l'activité proprement dite de la banque. Il est par contre exact que trois employés de notre banque, qui s'occupaient du service des dépôts, sont accusés personnellement de n'avoir pas observé les diverses prescriptions de la loi fiscale française, touchant l'encaissement des coupons. C'est à l'enquête qu'il appartient de voir si, et dans quelle mesure, ces accusations sont fondées ou non. Si elles le sont, il ne pourrait s'agir, selon nos constatations, que de sommes relativement limitées, comparativement aux sommes élevées citées par les journaux français.

En 4^{me} page :

Lettre de Paris : La vie de plus en plus chère. — Revue de la presse. — Mon médecin était malade (Nouvelle).

En 6^{me} page :

Dernières dépêches.

En 8^{me} page :
 Appel en faveur des chômeurs du canton. — Pour les ménagères. — La lutte contre un fléau.

AVIS

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, appartement

bien situé, au-dessus de la gare, trois chambres et dépendances, bain, jardin. Visiter l'après-midi. Demander l'adresse du No 751 au bureau de la Feuille d'avis.

Rue du Concert 4

A louer pour cas imprévu, un appartement de trois ou quatre pièces et dépendances. Prix réduit. S'y adresser, 3me, à droite.

A louer, quartier gare, pour le 24 décembre ou époque à convenir.

joli logement trois pièces

Balcon et toutes dépendances. Prix: 75 fr. par mois. S'adresser à la Société Coopérative de consommation, Sablons 19.

Libre tout de suite

Suchiez sur Vauseyon, dans villa de deux logements, appartement de trois chambres, dépendances, tout confort. Jardin. Vue superbe. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, rue Saint-Honoré 3, ville.

Centre de la ville, appartement bien dégagé de quatre chambres et dépendances. Etude Pettipierre et Hotz.

PESEUX

A louer tout de suite ou pour date à convenir, appartement de trois chambres, baignoire et dépendances. S'adresser rue de Neuchâtel 2.

Place d'Armes

A louer pour le 24 janvier, appartement de deux chambres, cuisine et dépendances. Etude René Landry, notaire, Seyon 2.

A remettre à de très favorables conditions, appartement de

quatre chambres

et dépendances situé à proximité immédiate de la gare. Etude Pettipierre et Hotz.

PESEUX

A louer appartement de trois chambres, cuisine, bûcher, chambre haute habitable, lingerie, jardin d'agrément. Etude Baillo et Berger, Pommier 1, c.o.

A LOUER PRES DU LAC

pour le 24 décembre prochain, bel appartement de quatre pièces et dépendances. Tout confort. Etude Dubied et Jeanneret, Môle 10.

beaux logements

A LOUER à la Rosière, dans bâtiment en construction, de trois chambres, cuisine, baignoire et toutes dépendances, eau chaude et chauffage central unique. Pour renseignements, s'adresser à M. Emile Gosteli, architecte, rue Matile 41. Téléphone 113.

SUPERBE LOCAL

pour tout genre de magasin, à louer au centre de la ville. Ecrire à M. E. 16, poste restante, Neuchâtel.

Auvernier

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, logement de trois chambres et dépendances, à 55 fr. par mois. S'adresser à R. Beyerle, Auvernier 59.

A louer

pour date à convenir quatre pièces, avec bain et dépendances, dans maison d'ordre, à la rue Louis Favre. S'adresser à Ed. Calame, architecte, 2, rue Purry, Neuchâtel (tél. 16 20), c.o.

Rue Saint-Honoré

A louer tout de suite ou pour date à convenir, un beau logement de quatre chambres et toutes dépendances. S'adresser à l'Etude Clero, rue du Musée 4, Neuchâtel.

Vauseyon

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, un logement de quatre chambres et toutes dépendances. S'adresser à l'Etude Clero, rue du Musée 4, Neuchâtel.

Be et grande chambre

au 1er étage, chauffable, au soleil, et cuisine, meublées. Demander l'adresse du No 722 au bureau de la Feuille d'avis.

A remettre pour Noël, dans le quartier du Palais Rougemont, appartement confortable de quatre chambres et dépendances. Etude Pettipierre et Hotz.

A louer aux

Fausses-Brayes

un petit logement de deux chambres, cuisine et galetas. S'adresser à l'Etude Clero, rue du Musée 4, Neuchâtel.

Rue Pourtalès

A louer tout de suite ou pour date à convenir, un beau logement de quatre chambres et toutes dépendances. S'adresser à l'Etude Clero, rue du Musée 4, Neuchâtel.

bel appartement

de six pièces, avec toutes dépendances et jardin. Situation tranquille et ensoleillée. Prix avantageux. S'adresser Serre 2, rez-de-chaussée, c.o.

A louer à petit ménage tranquille,

logement

de deux chambres et dépendances. S'adresser le matin, Ecluse 15 bis, 3me, à dr. c.o.

Magasin

Rue du Neubourg 23, pour le 24 mars prochain, beau et grand local avec grande devanture pour magasin ou tout autre usage. Gérance des Bâtiements, Hôtel communal, c.o.

Etude Baillo et Berger

POMMIER 1 NEUCHÂTEL

A louer pour tout de suite ou pour époque à convenir: Poudrières: appartements de trois et quatre pièces, baignoire et dépendances, chauffage central, toutes dépendances, grand balcon, bow-window. Vue.

Rosière: appartements de trois et quatre chambres, chambre de baignoire installée, chauffage central, grand balcon, vue très étendue.

Rosière: garages.

Cité de l'Ouest, à remettre, dans superbe situation, appartement de six chambres et dépendances, confort moderne. Etude Pettipierre et Hotz.

Pour cas imprévu

A louer pour le 24 décembre appartement de quatre chambres, confort, grande terrasse, vue imprenable. S'adresser de 11 heures à midi et de 17 à 18 heures, Bel-Air 17, 2me étage.

GORGELLES

A louer tout de suite un logement de quatre chambres, baignoire et dépendances, et un de trois chambres, baignoire, dépendances. Jolie situation, pour le 24 décembre. S'adresser à M. Fritz Calame, Nicole No 8, c.o.

A louer pour époque à convenir,

appartement

de quatre chambres, cuisine et dépendances, salle de bain, chauffage central. S'adresser au café du Jura, A. Rudrich, Neuchâtel.

A louer pour le 24 décembre 1932, dans villa située

à la Coudre

un logement de trois chambres, chambre de bonne, cave et galetas, salle de bains, d'escalier, confort moderne, grande terrasse et jardin potager. Vue étendue sur le lac et les Alpes. S'adresser pour visiter à Jean-Louis Oenald, à la Coudre ou Fahys 76, Neuchâtel.

Au Suchiez

A louer pour le 24 décembre, deux appartements de quatre chambres, chambre haute et toutes dépendances, salle de bain installée, chauffage central par étage. Jardin potager. Jolie situation. Pour tous renseignements, s'adresser Maffiolet 40, 1er.

Serrières

rue Guillaume Farel, logement de trois chambres, 46 francs par mois. Gérance des Bâtiements, Hôtel communal, c.o.

A louer deux logements: le 1er d'une chambre et cuisine; le 2me de deux chambres et cuisine. S'adresser boulangerie Colchat, Moulins No 17, c.o.

Bureaux

Dans immeuble moderne, au centre de la ville (immeuble Michaud), cinq belles pièces sont disponibles. Adresser offres écrites à P. N. 528 au bureau de la Feuille d'avis.

SAINT-NICOLAS, disponible tout de suite, beau logement de cinq chambres, chambre de bain, chauffage central. — Gérance des Bâtiements, Hôtel communal, c.o.

A louer pour le 24 décembre à la

rue Matile

un appartement, quatre-cinq pièces, confort moderne, loggia. — Vue, jardin, garage à disposition. S'adresser Etude Wavre.

Auvernier

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, bel appartement moderne, de cinq chambres et dépendances. — Etude René Landry, notaire, Seyon 2, c.o.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, en ville,

beau logement

bains installés, de trois pièces, chauffage central, 100 fr. par mois. — Vue, jardin, garage. A la même adresse, à vendre

chambre à coucher

casajou. Demander l'adresse du No 759 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Pour ouvrier sérieux, jolie chambre meublée. Demander l'adresse du No 768 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre indépendante, au soleil. S'adresser Concert 2, le matin.

Belle chambre, avec balcon, chauffage central, 1er Mars No 14, 1er, à gauche, c.o.

Petite chambre meublée, indépendante, chauffage central, Manège 6, 4me, à droite.

Chambre confortable dans maison tranquille. Le Favre 3.

Jolie chambre

au soleil et chauffable, pour personne sérieuse. — Beaux-Arts 5, 1er, c.o.

Belle grande chambre, chauffage central, bain, Maffiolet 8, rez-de-chaussée, Tram 2, c.o.

Jolie chambre meublée, soleil, Pourtalès 3, 2me, c.o.

Chambre meublée indépendante. Rue de Dupuyrou 5, 3me

CHAMBRE INDEPENDANTE Moulins 88, 3me à gauche.

Chambre indépendante, chauffable. — Louis Favre 23, 3me.

PENSIONS

A louer CHAMBRE très confortable sur le qual, à jeune homme sérieux. Chauffage central. Pension sur désir. S'adresser rue du Musée 1, 2me étage.

Pension

pour dame ou jeune fille, chez jeune ménage abstinent. Bons soins, soleil, vue, 120 fr. par mois, blanchissage compris. — S'adresser épicerie Dagon, Flandres 2.

Jolies chambres indépendantes, avec ou sans pension soignée. Beaux-Arts 3, 3me, c.o. — Jeune Suisse allemand cherche

chambre et pension

dans famille neuchâteloise. — S'adresser à M. P. Widmer, employé de banque, poste restante, Neuchâtel.

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer pour le printemps,

villa ou appartement

de sept chambres, tout confort moderne, jardin. Adresser offres écrites à V. A. 761 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoielle cherche, pour le 1er ou 15 décembre,

jolie chambre

meublée, indépendante et chauffée. Adresser offres écrites à B. G. 762 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame solvable et soignée cherche pour juin 1933,

appartement

confortable de trois ou quatre chambres, situé au bord du lac ou à proximité de la poste. Adresser offres écrites à B. T. 767 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour le 24 juin prochain, au

centre de la ville

un grand appartement de six à sept pièces avec chauffage central, salle de bains et buanderie. Faire offres écrites avec prix sous J. B. 765 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer, pour le 24 juin 1933, pour un ménage de deux personnes, une

petite villa

ou un

appartement

de six ou sept pièces. Confort moderne exigé. Bas de la ville préféré. Adresser offres case postale 6653, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage. Offres sous chiffres X 38216 Lz, à Publicitas, Lucerne.

On demande pour tout de suite bon

boucher-charcutier

connaisant à fond son métier. — S'adresser boucherie-charcuterie Berger, Bas-de-Sachet, Cortaillod.

Coiffeuse

faisant une ondulation au fer, durable, est demandée pour tous les samedis. Pressant. — Faire offres à A. C. case postale 6416, Neuchâtel.

jeune fille

comme bonne à tout faire, dans un ménage de deux personnes. Demander l'adresse du No 743 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille active est demandée pour aller à la cuisine. — S'adresser Restaurant du Concert.

DEM D'EMPLOIS

Dame demande journées de

raccommodages

de lingerie et habits d'hommes. Demander l'adresse du No 769 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 17 ans, de confiance, cherche place où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille demandée. Entrée à convenir. — Adresser offres à Jakob Gutmann, Champion.

Jeune fille

21 ans, travailleuse et honnête, cherche place dans famille pour aider aux travaux du ménage et apprendre la langue française. — Adresser offres écrites à J. F. 768 au bureau de la Feuille d'avis.

Domestique

sachant traire, cherche place tout de suite. S'adresser à M. Victor Gloria, à Dombresson.

Une personne très minutieuse cherche des

journées de lessive

et une forte jeune fille, des heures de nettoyage. — Demander l'adresse du No 696 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

intelligente, très active, commerciale, au courant des travaux de bureau, cherche place dans bureau de la ville ou dans commerce comme première vendeuse ou caissière. Certificats à disposition. — Adresser offres écrites sous C. C. 745 au bureau de la Feuille d'avis.

Brave jeune fille

18 ans, cherche place pour apprendre la langue française, dans épicerie, boulangerie ou hôtel. Argent de poche et vie de famille désirés. Adresser offres: boucherie Comtesse, Sablons 25.

APPRENTISSAGES

Apprentie couturière

demandée. — Offres écrites sous A. B. 748 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

ayant fait deux ans d'apprentissage dans maison de commerce qui a cessé son exploitation, cherche place pour effectuer sa troisième année. — Demander l'adresse du No 741 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Camion allant à Bulle

le 25 novembre, cherche transport en retour pour la région. Jules Morand, Ecluse 76.

deux génisses

(d'une année) en pension. — S'adresser à L. Schenk, Hauteville, haut du village.

Salon de coiffure

dames et messieurs

Service rapide et soigné

Personnel expérimenté

J. Kunzli-Wittwer

Parcs 31

TELEPHONE 43.28

MARIN à l'Hôtel du Poisson

Tous les jeudis après midi

GATEAU AU BEURRE

Tous les degrés

Méthode nouvelle

Prix modéré

Jean Ecklin, prof., Serre 4.

Le bon teinturier

c'est

THIEL

au Faub. du Lac

Tél. 7.51

Leçons d'anglais

Mlle Nelly Jenny

Premier-Mars 22

En-têtes de lettres

pour

machines à écrire

SUR

PAPIERS DE

QUALITÉ SUPERIEURE

ÉCHANTILLONS

ET PRIX

SUR DEMANDE

Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.

On désire acheter au comptant un beau tableau

par: Anker, Blancpain, de Pury, Léopold Robert.

Offres en indiquant sujet, dimensions et prix sous chiffres V 10507 Z à Publicitas, Bâle. JH 5724 Z

Croix + Bleue

Réunion présidée par M. le pasteur Georges de ROUGEMONT, président cantonal

Vendredi 11 novembre, à 20 h. au local, rue du Seyon 32

Invitation cordiale à tous

Ecole de coiffure

Cours - Leçons d'ondulation

Mise en plis - Coupe - Massage

etc.

ROBERT, professeur diplômé, Square du Frêne 5, ch. Vinet. Téléphone 33883, Lausanne.

PERDUS ET TROUVÉS

Perdu, dimanche, une MONTRE OR

8 1/2 avec bracelet cuir. — Demander l'adresse du No 764, au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Madame Michel HAHN et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Neuchâtel, 7 novembre 1932.

DEMANDES A ACHETER

Achats de soldes

en tous genres et fonds de magasin, Jules BARBEY, soldeur, Palud 14, Lausanne, Tél. 31.355.

Même adresse, on envoie contre remboursement: Cigarettes, 4 fr. le mille. Cigares, 10 paq. de 10 bouts 3 fr. 50. Tabacs, 10 paquets de 50 gr. 2 fr. 50. JH 35731 L

On demande à acheter environ 20 m²

grosses perches

propres pour fabrication d'échelles. Faire offres à case postale No 11687, Neuveville.

ANTIQUITES

ACHAT - VENTE

ECHANGE

EVALUATION

Ls. SCHNEIDER Evclse 9 Neuchâtel

Téléphone 12.59

Orfèvrerie usagée

bijoux or, argent et platine, pierres précieuses, vieux dentiers

sont achetés au plus haut prix

H. Vuille Fils

Temple-Neuf 16, Neuchâtel

aujourd'hui vous avez rendez-vous

c'est aujourd'hui le premier jour de

L'EXPOSITION

PRISE DE COMMANDES

dans les salles de

L'HOTEL DU SOLEIL - NEUCHÂTEL

présentation des modèles de la saison

à la MÉNAGÈRE S.A.

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureaux ouverts de 7 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20% de surcharge.
Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS



Vente de bois de service avant abatage

La Commune d'Auvernier offre à vendre par voie de soumission, les bois de service sur pied (environ 130 m³) provenant de la coupe marquée (exercice 1933) et situés dans la forêt de Vallery, division 5. Beaux bois.

IMMEUBLES

Maison à vendre à Peseux

au centre du village, deux logements de trois pièces, grande cave et vastes dépendances, belle terrasse. Convientrait spécialement à viticulteur-encaveur. Adresser offres écrites à M. P. 763 au bureau de la Feuille d'avis.

maison de sept chambres

salle de bain, jardin, située à la rue Bachelin. Etude Pettier et Hotz.

Vente d'immeubles à Villiers

(Première enchère)
Le mardi 22 novembre 1932, dès 14 h. 45, à l'Hôtel du Mouton d'Or, à Villiers, l'Office des faillites soussigné, agissant par délégation de l'Office des faillites d'Aigle, administrateur de la faillite de René Cachelin, à Aigle, procédera à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles ci-après désignés, appartenant au failli prénommé, savoir :

CADASTRE DE VILLIERS
Article 173, plan folio 2, Nos 11, 12, 13, 14, 15, à Villiers, bâtiment, place, jardin, verger de 2808 m².

Le bâtiment sis sur cet immeuble est à l'usage de logements, atelier et rural. Il est assuré contre l'incendie pour Fr. 27,600.— en deuxième classe, sans supplément. Estimation cadastrale fr. 19,000.—. Evaluation officielle fr. 30,000.—.

CADASTRE DE DOMBRESSON
Article 1550, plan folio 9, Nos 70, 71, à la Champey, bâtiment, dépendances de 791 m².

Article 1671, plan folio 9, No 78, à la Champey, champ de 60 m².

Le bâtiment sis sur l'article 1550 est à l'usage de fabrique. Il est assuré contre l'incendie pour Fr. 44,700.— en deuxième classe, plus supplément de 25 %. Estimation cadastrale des immeubles fr. 45,020.—. Evaluation officielle fr. 30,000.—.

Pour les servitudes grevant les susdits immeubles ou constitués à leur profit, ainsi que pour leur désignation plus complète (limites, etc.), on s'en réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office.

Les conditions de la vente qui aura lieu conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite sont déposées à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés. R 8786 C

Cernier, le 9 novembre 1932. OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-RUZ : Le préposé : E. Müller.

Vigne à vendre Goutte d'or

territoire d'Auvernier, superficie 591 m². S'adresser à Mme Vve Bauder, Auvernier.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE

B. DE CHAMBRIN Place Purry 1, Neuchâtel

A vendre, au dessus de Neuchâtel, dans situation merveilleuse dominant la ville et le lac, une villa moderne se sept chambres, bains, buanderie, avec tout le confort désirable. Galerie, terrasse sur le toit, Jardin potager et fruitier. Position abritée près de la forêt; air excellent.

A vendre près de Saint-Blaise, jolie maison au bord du lac avec port dix chambres, deux cuisines, bains; chauffage central. — Garages pour auto et bateau; jardin et verger, nombreux arbres fruitiers.

Cet immeuble, le seul à vendre dans la région avec port, peut convenir comme villa familiale ou locative au gré du preneur.

Pour raison d'âge, à vendre dans le Vignoble neuchâtelois, un commerce de vin réputé et prospère avec un immeuble locatif de bon rapport, et en parfait état, ainsi que toutes les installations nécessaires; pressoir, caves, vases, etc.

Affaire de confiance et très intéressante. Conditions avantageuses.

A vendre, à Neuchâtel, près de la gare, une belle maison de douze pièces, véranda, bains et dépendances. Chauffage central. Terrasse ombragée. Vue magnifique. Convientrait pour pension-famille ou de jeunes gens. Eventuellement deux logements.

Vente d'immeuble à Cernier

(Première enchère)
Le lundi 21 novembre 1932, dès 14 h. 30, à l'Hôtel de Ville de Cernier, salle du Tribunal, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la masse en faillite d'Alfred Bachmann, négociant en chaussures, à Cernier, savoir :

CADASTRE DE CERNIER
Article 1090, plan folio 3, Nos 266, 267, 268, 269 et 7, à Cernier, bâtiment, jardin et dépendances de 1709 m².

Ce bâtiment est à l'usage de magasins et logements. Il est assuré contre l'incendie, suivant police No 399, pour fr. 48,500.— plus supplément de 30 %. Estimation cadastrale fr. 42,000.—. Evaluation officielle fr. 63,000.—.

Pour les servitudes grevant ou constituées au profit de l'immeuble susdésigné, ainsi que pour les limites et subdivisions, on s'en réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office.

Les conditions de la vente qui aura lieu conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite sont déposées à l'office soussigné, à la disposition des intéressés. R 8785 C

Cernier, le 9 novembre 1932. OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-RUZ : Le préposé : E. Müller.

Bôle. A vendre villa, 8 chambres. Beau jardin. Surface 1480 mètres carrés. Etude Brauen, notaires.

Villa à vendre, 7 chambres. — Jardin 540 m². Prix modéré. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

ENCHÈRES

Enchères publiques de mobilier

Vendredi 11 novembre 1932, dès 9 heures, l'Hoirie de M. Jean de Pury fera vendre par voie d'enchères publiques, dans la dépendance de son immeuble, faubourg de l'Hôpital 47 (entrée ruelle Vaucher), à Neuchâtel, un lot de meubles comprenant :

meubles de salon, meubles de salle à manger, une armoire ancienne, une bibliothèque, un bureau américain, une armoire à glace, meubles de jardin, des tapis, commodes, lavabos, glaces, tableaux, gravures, bibelots, etc., etc.

Paielement comptant. Le mobilier mis en vente pourra être visité la veille de l'enchère, de 14 à 16 heures. Neuchâtel, le 5 novembre 1932. Le greffier du Tribunal II : Ed. NIKLAUS.

OFFICE DES POURSUITES DE NEUCHÂTEL

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le vendredi 11 novembre 1932, à 9 h. 30, l'Office des Poursuites vendra par enchères publiques, au Garage du Faubourg, Faubourg de l'Hôpital 52 :

Un camion Fiat, 25 HP.; une camionnette Martini F. 4, 12 HP.; une camionnette Peugeot 12 HP.; une automobile Rosengart, 1931, 5 HP.; une motocyclette Allegro, 175 cc.; une machine à écrire portative Erika; un tour de mécanique avec outillage; environ 600 kg. huiles diverses, demi-fluide, épaisse, à rincer, Mobiloil, Oak, Valvoline, etc.; deux bidons graisse; douze pneus neufs et usagés; vingt-deux roulements; une couronne avec pignon d'attaque; deux chaînes; un arbre de transmission avec papiers et poulies; un moteur électrique monté sur tendeur; une perceuse d'établi; une petite perceuse à lapidaire; un gonfleur; deux étaux; une grue Brand; une forge portative; un cric roulant; trois leviers pour auto; un lot important d'outillage pour garage; un lot de fournitures, soit : magnéto, rabots, limes, mèches américaines, boulons, rondelles, boîtes, gicleurs Solox, auto-vulca, bougies, etc.; une série de joints métalliques ronds et ovales, et différents autres objets.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite. OFFICE DES POURSUITES : Le préposé : A. Hummel.

A VENDRE

bureau américain en parfait état. S'adresser de 5 heures, rue Saint-Maurice 1, 1er.

BELLES POMMES

de table et de ménage à conditions favorables, sont offertes par la Société d'Arboriculture de Guin (Fribourg). Demandez les prix. JH 911 L

Profitez

Pour quelques jours seulement, nous offrons cinq chiens Loulou blanc, de trois mois, à 125 fr. pièce. — FISCHER, Escaliers Grand Pont 1, Lausanne. JH 46176 D

établissement horticole

spécialement aménagé pour floriculture. Facilités de paiement. S'adresser à A. Beck Fils, Clos 32, Serrières.

Sveltes

Mesdames, vous pouvez l'être par le port d'une ceinture enveloppante ou d'une gaine. Prix très réduits adaptés à la crise. Envoi à choix. R. Michel, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne. JH 720 L

Alliances

GRAVURE IMMEDIATE ET GRATUITE L. MICHAUD bijoutier, place Purry 1

SI VOUS DESIREZ un café

de qualité supérieure, rôti dans les 24 heures, adressez-vous à la maison spéciale MERCANTIL

W. Despland-Gabus Cafés, Thés, Cacaos Rue de l'Hôpital 19 Neuchâtel. Téléphone 42.14 Gros - Détail Importation directe

A vendre à bas prix quelques wagons de bon fumier

S'adresser à Numa Comtesse, Bevaix. Tél. 82.30.

Haut parleur

excellent, « Point Bleu », quatre pôles, grand modèle dans superbe ébénisterie, à vendre, bas prix, pour cause de double emploi. Bachelin 4, rez-de-chaussée.

Farces - Attrapes

Jouets mécaniques grand assortiment au Magasin G. Gerster Saint-Maurice 5



Madame!

Pour faire du bon café utilisez le filtre

« RAPID »

RAPIDITÉ - ÉCONOMIE et PROPRETÉ

PRIX Fr. 3.50

A. Girardin & fils Porrentruy Représentants sont demandés

MESURE - CONFECTION

LA COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

HABILLE BIEN et à BON COMPTE

Grand'Rue 6, 1er Téléphone 14.63

Maux de tête - Migraines - Douleurs - Insomnies

CEPHALINE

Petit pharmac. Yverdon

antinévralgique préféré, sans effet nuisible. - Plus de 35 ans de succès - Fr. 1.75 la boîte - Toutes pharmacies

Grande vente de Tabliers-blouses

Toutes les tailles, tous les prix Excellent article garanti depuis 3.90

chez GUYE-PRÊTRE

Saint-Honoré Numa Droz

potager

pour tous combustibles, trois trous, avec grande bouilloire en cuivre et deux réchauds à gaz, deux et trois flammes. — S'adresser rue Saint-Maurice No 12, 4me, à gauche.

Poissons

Soles - Colin Cabillaud - Merlans Filets de cabillaud Limandes - Brochets Bondelles - Perches Filets de perches Rollmops et Bismark la boîte 1 kg. à 1 fr. 75 la boîte 500 gr. à 1 fr.

Morue au sel Filets de morue la boîte de 500 gr., fr. 1.30

Harengs fumés et salés Bücklinge - Spotten Poitrines d'oies

Salami à fr. 6.— le kg. Saucissons de Gotha Raviolis - Escargots Anchois - Caviar Marrons de Naples

Au magasin de comestibles SEINET FILS S. A. 6, rue des Epancheurs Téléphone 71

Achetez vos Bouillottes

en caoutchouc à des prix raisonnables à la Maison spécialisée

J. F. REBER CAOUTCHOUC

7, rue Saint-Maurice, 7 S. E. N. J. 5 %

A vendre deux bonnes génisses

prêtes au veau, René Rucht, Engolien.

CALENDRIERS SOUS-MAINS

AGENDAS 1933 sont arrivés

à la PAPETERIE BICKEL & Co

Place du Port

A vendre cartelage

hêtre et sapin, par stère ou par grande quantité. S'adresser à Ed. von Arx, combustibles en tous genres, Tél. 85, Neuchâtel. c.o.

Manteau de fourrure

à vendre d'occasion, Faubourg de la Gare 11, 2me.

MARRONS 1a 28 c. le kg. TRÈS BELLES NOIX 70 c. le k. — Envoi de Marloni frères, No 7, Claro. c.o.

Société Coopérative de Consommation

Graisse de coco Co-op

Fr. 0.57 la plaque 1/2 kg. ou Fr. 0.52 ristourne déduite.

Graisse de coco au beurre Co-op

Fr. 1.05 la plaque 1/2 kg. ou Fr. 0.96 ristourne déduite.

Automobiles et camions

à vendre et à louer, — Garage de la Promenade, Faubourg du Lac 21, en ville.

Consommé délicieux

en employant Poule au pot fr. —15 la ration — ZIMMERMANN S.A.

CHAPEAUX

des meilleures marques à la Chapellerie du Faucon

Hôpital 20 NEUCHÂTEL



Huile d'arachide « Sais »

le litre 1 fr. timbres escompte 5 %

Graisse beurrée « Uségo »

plaque de 500 gr. 1 fr. net

Graisse de coco

plaque 500 gr. fr. 0.50 net

A l'épicerie Bernard Mayer

Rue Saint-Maurice 1

KREBS TAILLEURS NEUCHÂTEL

Rue de l'Hôpital 4 Téléphone 11.94

NOS COSTUMES ET MANTEAUX POUR DAMES depuis Fr. 200.-

Les collections Automne-Hiver sont au complet

KREBS

— Hé, parbleu! mon cher capitaine, croyez-vous que j'aie le temps de lire toutes les pièces que Sa Majesté soumet à ma signature? Je lui fais confiance. N'est-ce pas tout naturel? — Cependant, Votre Eminence paraît être au courant de certaines particularités de cette affaire. — Oh! très vaguement, mon bon M. des Essarts, très vaguement! Vous ne vous doutez pas du nombre de cas dont je suis saisi dans une journée. — S'il me fallait les examiner tous à fond, mes faibles forces n'y suffiraient pas. — Et maintenant, monseigneur, que nous vous avons saisi de celui-ci, nous osons espérer que la gravité et l'urgence ne vous en échappent pas. — Attendez, je vais me renseigner. Sur ces mots, le ministre fit résonner un timbre. La porte s'ouvrit et le premier secrétaire parut. — Bernouin, avez-vous reçu le rapport du lieutenant de police? — Oui monseigneur. — Apportez-le moi... Laissons le chef étranger de l'Etat français feuilleter, devant ses visiteurs attentifs, le dossier que vient de lui remettre son fidèle Bernouin, et retournons un instant dans la salle des gardes où nous avons laissé

à ses patenôtres le capucin qui accompagnait les deux capitaines. Peu de temps après qu'il eut commencé à égrener son chapelet, une dame en grand deuil entra, un pli à la main. — Un huissier se porta au-devant d'elle. — Vous avez une lettre d'audience, madame? — Oui, monsieur. La voici. — Bien. Je vais la faire passer à M. le secrétaire particulier. Veuillez vous asseoir. La dame regarda autour d'elle pour chercher un siège et, apercevant le religieux plongé dans ses prières, se dirigea de son côté et prit place auprès de lui. — Malgré lui, le saint homme leva les yeux sur elle. — Un frisson le secoua aussitôt, et ses doigts se mirent à trembler. — C'était-ce l'effet du voisinage d'une femme? Sans doute, car, à partir de ce moment, le chapelet se déroula moins vite entre ses phalanges et ses lèvres ne marmonnaient plus avec la même ardeur. — A un moment même, sa tête se tourna furtivement du côté de la nouvelle venue, et un second trépidement l'agita de la tête aux pieds. — Ah! mystérieux pouvoir féminin, capable de troubler ainsi la chaste sérénité d'un patriarche depuis longtemps détaché du monde.

Ce fut bien autre chose quand, se rapprochant un peu, la dame se pencha vers lui et balbutia timidement : — Mon père... — Du coup, le capucin esquissa un mouvement pour s'éloigner. Seul, un sentiment de bienséance l'en empêcha. — Mon père, reprit sa voisine, je vous demande pardon d'interrompre vos dévotions. Mais je suis une malheureuse pécheresse qui a besoin du secours de la religion et des lumières d'un sage serviteur de Dieu. — Parlez, ma fille! répondit le moine d'une voix sourde. — Mon père, j'ai été mêlée à un effroyable drame. Le seigneur m'est témoin que ma bonne foi a été surprise et que mes mains, comme mon cœur, sont pures de toute souillure. — Mais je n'en ai pas moins été, à mon insu, l'un des instruments d'un crime affreux. Et, depuis lors, je porte en moi un secret terrible, trop lourd pour ma conscience et sous lequel je me sens succomber. — Ces paroles, prononcées d'une voix étouffée par la douleur, parurent émouvoir et intéresser vivement le disciple de Saint-François. — Il laissa tomber le chapelet sur ses genoux et prêta une extrême attention aux confidences qui lui étaient faites. — En vain, poursuivit l'inconnue, moi, veuve d'un des plus hauts offi-

ciers de l'Etat, ai-je renoncé à tous les biens de cette terre. En vain ai-je pris la résolution de me réfugier et de finir mes jours dans un cloître. Le souvenir de l'horrible action à laquelle j'ai participé, sans le vouloir, me poursuit comme un remords. Et pourtant, je jure devant le Très-Haut que j'en suis moralement innocente. Comme épuisée par l'effort que lui coûtait ce singulier épanchement, la veuve s'arrêta, la tête basse comme sous le coup d'une malédiction. Le capucin profita de cette attitude contrite pour essayer de distinguer ses traits sous le voile épais qui les masquait. — Ce qu'il en put voir suffit pour qu'il sentit s'accroître la pâleur de son visage. — C'est bien elle; proféra-t-il en lui-même. Et ce fut d'une voix étranglée qu'il lui dit : — Ma fille, avez-vous confié ce que vous venez de me dire à votre confesseur? — Oh! non, mon père. Je ne pouvais le faire sans entrer dans les détails de l'exécrable forfait auquel je fais allusion et sans prononcer le nom d'une très haute personnalité du royaume. — Pourtant, ma fille, Dieu la connaît, cette personnalité que vous redoutez de mettre en cause. Vous pouvez donc la désigner sans

crainte, sous le sceau du secret confessionnel, à l'un de ses représentants sur terre. — Le secret confessionnel, mon père! Sait-on jamais, en ces temps de perversion, si l'on a affaire à un bon ou à un mauvais prêtre? — Je vous demande pardon de vous parler ainsi, à vous qui semblez être un vénérable saint. — Mais j'ai justement été victime, dans l'affaire dont je vous entretiens, de ma trop grande confiance en un homme de qualité qui m'avait été présenté sous un faux habit religieux. — Vraiment? sursauta le capucin qui paraissait, en dépit de la sérénité qu'il s'efforçait de conserver, de plus en plus captivé par les propos de sa voisine. — Et vous venez sans doute, ma fille, pour soumettre votre cas de conscience au cardinal et lui demander conseil? — Au cardinal? fit-elle avec une sorte de frayeur. Le ciel m'en préserve! Au cardinal moins qu'à tout autre! — Oh! non, mon père. Je ne pouvais le faire sans entrer dans les détails de l'exécrable forfait auquel je fais allusion et sans prononcer le nom d'une très haute personnalité du royaume. — Pourtant, ma fille, Dieu la connaît, cette personnalité que vous redoutez de mettre en cause. Vous pouvez donc la désigner sans

der pour vous l'événement dont le souvenir vous torture et de contribuer ainsi à assurer l'impunité de grands criminels? — Est-ce que vous ne sentez pas le poids de la lourde responsabilité que vous assumez par votre silence? — Si, mon père. Et c'est là une aggravation des tourments que j'endure. Ah! qui me dira où est le devoir, où est le repos de ma conscience, en même temps que la paix de mes vieux jours? — Moi, ma fille! — Ici le ton du religieux devint celui d'un homme qui prend une énergique résolution. — Sa voix se fit plus ferme, plus autoritaire. — Vous pouvez en croire un vieux reclus qui a passé sa vie dans la méditation et la prière, et qui a ainsi acquis, sur les choses de ce monde, des notions et des lumières qui font défaut à ceux qui sont mêlés aux agitations d'ici-bas. — Eh! bien, fort de mon expérience de des âmes et aussi d'un certain don de voyance surnaturelle que la Providence m'a accordé, je vous dis sans hésiter : « Ma fille, il faut parler! » — Oh! mon père, jamais je ne pourrai... (A SUIVRE.)

A TRAVERS LE VASTE MONDE

L'URBANISME A ROME (Suite de la première page)

Ouverture de la Voie de l'Empire

Enfin dégagées des mille constructions qui les avaient envahies et submergées au cours des siècles, les ruines les plus prestigieuses de la Rome antique triomphent aujourd'hui au cœur même de la Rome moderne, et, grâce aux deux larges artères ouvertes récemment, elles sont appelées, en quelque sorte, à participer à la vie sans cesse renouvelée de la Ville éternelle. Ces nouvelles artères s'amorcent l'une et l'autre sur la Place de Venise : la première, la « Via del Mare » — la Voie de la mer — tourne à droite, côtoie la colline du Capitole et la roche Tarpeienne, passe au pied du théâtre de Marcellus, actuellement dégagé, traverse la Place de la « Bocca della Verità » et, depuis la basilique de Saint-Paul, gagne Ostie en ligne droite.

La Voie de l'Empire

L'autre voie a été appelée d'abord « Via dei Colli », puis — la signification est la même — « Via dei Monti », parce qu'elle est destinée à relier la Place de Venise avec la cité ultra moderne que l'on se propose d'édifier dans la zone de Ciampino, et qu'elle aboutira aux riantes collines des « Castelli romani » et aux volcans éteints des Monts Albains. Mais elle unit avant tout le « Vittoriano » (c'est ainsi que, désormais, l'on désigne l'immense monument de Victor-Emmanuel II, où se trouve également la tombe du soldat inconnu) au Colisée, l'impressionnant amphithéâtre de la Rome des Flaviens. Et, à la veille de son inauguration, le président Mussolini a fait connaître le nom définitif qu'il réservait à cette rue large d'une trentaine de mètres et longue de huit cents : la « Via dell'Impero ». La Voie de l'Empire ! Voilà une dénomination, fort belle à coup sûr, à laquelle personne ne s'attendait. Elle peut signifier, d'ailleurs, tout un programme. Mais, pour l'instant, elle ne peut se justifier que par le cadre réellement extraordinaire dans lequel la voie nouvelle se déroule majestueusement, là où, il y a quinze mois, se dressait une haute et large colline — la « Velia » — couverte des plantations et des serres de plusieurs horticulteurs. En moins de six mois, la colline disparut : 280 mille mètres cubes de terre avaient été transportés ailleurs. La démolition du quartier avoisinant le monument de Victor-Emmanuel II avait été entreprise en même temps, et les quelque cinq cents ouvriers occupés dans cette seule zone ne tardèrent pas à compléter le dégagement de la grande basilique de Maxence et Constantin, dont les arcs avaient été murés en 1830, à l'époque où le Forum romain servait encore de lieu de pâture aux troupeaux. C'est en février dernier, que les archéologues découvrirent, à leur grande surprise, l'existence d'une ancienne rue romaine, de quatre mètres de largeur, bordée d'un côté par la basilique, de l'autre par un mur énorme, resté intact, que l'on vient de reculer d'environ vingt-cinq mètres. Sous l'empire, la nécessité s'était donc déjà fait sentir d'établir une communication entre le Champ de Mars et le Mont Celius. Sixte-Quint n'avait-il pas le même dessein lorsqu'il voulait couper le Colisée en deux pour y faire passer une rue ?

Revue de la presse

Un écho canadien des préoccupations françaises

On le trouve dans le journal le « Canada », de Montréal :

Les cadavres des soldats alliés, tombés sous les mêmes drapeaux, ne sont pas encore rassemblés dans les ossuaires des divers fronts que déjà, au mépris des serments les plus sacrés et du jugement sévère de l'histoire, des hommes politiques anglais et italiens apportent à l'Allemagne le concours de leur influence et celui de leur casuistique. La France est lasse de tant d'intrigues et de tant de lâchetés. La déloyauté dans les relations internationales comme dans les relations privées, est presque toujours de la stupidité ; ce sornois prédisant de Macdonald pourrait bien s'en convaincre avant longtemps. Le jour où la France aurait pris le parti de se rapprocher définitivement de l'Allemagne — fût-ce au prix des plus grands sacrifices — l'Angleterre n'aurait pas lieu de s'en féliciter. Ce jour-là, sa flotte ne lui assurerait plus la maîtrise du monde et il faudrait autre chose que les boiteux accords d'Ottawa pour sauver son commerce.

Armées offensives et armées défensives

Dans le « Journal de Genève », M. Guglielmo Ferrero explique la portée du plan constructif de la France :

Tel qu'il apparaît dans ses grandes lignes, livrées à la connaissance du public, il semble l'aboutissement logique, clair, définitif de 134 ans d'histoire, de la longue période si agitée qui commence avec la loi du 5 septembre 1798. Cette période a été caractérisée par l'effort accompli pour faire de l'armée de conscription un instrument pour des guerres politiques de nature offensive. Cet effort a abouti deux fois à une catastrophe — en 1814 et en 1914. Il est évident que si on veut éliminer les conséquences de la catastrophe et pacifier l'Europe, la première chose à faire est de reconduire l'armée de conscription à sa forme et à sa fonction naturelle d'armée défensive, la débarrasser des complications et des déformations à l'aide desquelles on tenta de la rendre capable d'accomplir la tâche des armées professionnelles. Il est reconfortant qu'un grand gouvernement ait enfin vu cette vérité simple et décisive.

« Milices », dit-on dans certains milieux avec mépris. Mais les milices, qu'on méprise tant depuis un siècle, ne sont que l'armée de conscription dans sa forme naturelle d'armée défensive. Il n'y a en plus qu'un exemplaire, mais il peut être précieux, c'est la Suisse.

Je ne sais pas si le monde est préparé à comprendre ces vérités si simples. On a laissé partout se gangrener la situation créée par la guerre. Les esprits sont troublés, les intérêts s'agitent. Les idées sur les questions militaires sont confuses et contradictoires dans tous les milieux, les militaires inclus. Quand on pense qu'en 1919, on a cru désarmer l'Allemagne en lui imposant l'armée professionnelle, c'est-à-dire l'armée offensive par excellence, l'instrument prédestiné des guerres politiques ! Nous sommes une civilisation qui ne sait plus ni faire la guerre ni vivre en paix. Mais pour ceux qui connaissent l'histoire du XIX^e siècle, il n'y a pas de doute : distinguer les armées de conscription et les armées professionnelles, les guerres défensives et les guerres politiques qu'on a depuis un siècle de plus en plus confondues, c'est le seul moyen pour tirer l'Europe du chaos où l'ont jetée 134 ans de guerres politiques, faites avec des armées de conscription.

A l'orient de l'Europe

Diplomates soviétiques
BERLIN, 7 (Ofinor). — La police de la frontière allemande, en examinant les passeports d'un groupe de spécialistes soviétiques qui se dirigeaient sur Berlin, à titre d'attachés de la légation commerciale soviétique, a arrêté l'un d'eux porteur de papiers au nom d'Oswald Gufnager, ingénieur. Sous ce nom d'emprunt se cachait un émissaire de la III^e Internationale, ancien résident du Guépéou à Berlin, dont le véritable nom est encore inconnu, car il en a changé plusieurs fois pour perpétrer des actes de terrorisme dans divers Etats. Il est à remarquer que ses compagnons n'ont tenté aucune démarche pour le faire relaxer, ne doutant pas que la police possédât tous renseignements sur son activité. On s'attend à ce que l'incarcération de ce diplomate soit suivie d'une expulsion en masse des fonctionnaires soviétiques. Déjà, par ordre des autorités du Reich, une cinquantaine d'indésirables ont repris le chemin de Moscou.

Les pourparlers soviéto-lettoniens
RIGA, 7 (Ofinor). — Les pourparlers du nouveau traité commercial soviéto-lettonien, entamés il y a un mois, n'ont pas encore abouti. On croit savoir qu'ils sont suspendus quoique la délégation lettone n'ait pas quitté Moscou. Les soviets ont, parait-il, posé de lourdes conditions à l'accord. La première de ces conditions politiques comporte l'interdiction à la presse lettone de publier des nouvelles défavorables au gouvernement moscovite. Commentant les difficultés, le « Pendeja Bihidi » confirme que la délégation soviétique demande l'expulsion des émigrés à tendance antibolchéviques. Il émet l'avis que les expulsions récentes d'émigrés ont eu pour cause les exigences soviétiques. On ne sait encore si les conditions des Moscovites seront acceptées.

Une tentative de réforme du Guépéou échoue
RIGA, 7 (Ofinor). — On communique de Moscou que la réforme du Guépéou, projetée depuis longtemps, a échoué devant l'opposition de Staline. Il s'agissait de nommer d'autres directeurs de cette institution afin que les nouveaux fonctionnaires lui donnassent un caractère plus modéré et une base juridique. Le chef actuel, Menjinski, devait être remplacé par Bouznoff, aujourd'hui commissaire de l'instruction publique ; plusieurs, techniciens connus pour leur ferocité devaient être destitués. Mais avant la promulgation du décret, Staline intervint, assurant que le temps était plus que jamais à un redoublement de rigueur. Ainsi, en vue d'une répression plus brutale, ont été réintégré dans leur poste les anciens adjuvants du Guépéou, — Yakoda et Baltzki, destitués il y a quelque temps à cause des excès de leur cruauté.

QUESTIONS DU JOUR Les 40 heures et les 15% en France

Quelle serait l'augmentation du coût de la vie que provoquerait la semaine de 40 heures sans diminution correspondante des salaires ? M. Jouhaux, dans un discours récent, estimait qu'elle serait faible. De 2 pour cent, assurait-il, sur les 25 pour cent des prix de revient que les salaires représentent. Ce serait fort bien, en effet, si les salaires n'entraient que pour 25 p. cent dans les prix de revient. Mais tout le monde sait que ce chiffre est manifestement faux. C'est toujours la même erreur, commise déjà par les chefs syndicalistes au moment de la discussion sur la loi des 8 heures et plus récemment lors des débats sur les assurances sociales.

Dans certaines industries, le salaire direct représente seulement 25 pour cent ou même moins du prix de revient. Mais on oublie d'intégrer les frais de main-d'œuvre successifs qui entrent dans le prix des produits finis. Si on fait cette opération, on s'aperçoit que les salaires de la main-d'œuvre nationale représentent au moins les deux tiers du coût de notre production industrielle. De sorte que la hausse du coût de la vie que provoquerait la semaine de 40 heures serait de 20 pour cent sur ces deux tiers, soit de 10 à 15 pour cent.

Il est vrai que les syndicalistes ne s'en préoccupent nullement. L'un d'eux écrivait, ces jours-ci, après avoir reconnu que « chaque entreprise, du fait de l'application de la semaine de 40 heures, devra faire face à une dépense supplémentaire de main-d'œuvre de l'ordre de 20 pour cent au maximum » : « Il faut sans doute admettre que dans les industries les plus touchées par la crise, certaines maisons manquant de fonds de roulement pourraient trouver gênées par un tel surcroît de dépenses. Mais je vous le demande qu'y pouvons-nous ? Au reste, semblables considérations ne sauraient compter à nos yeux ! » Mais le syndicaliste qui écrit cela dans le « Populaire » ne voit pas que, de son aveu même, un certain nombre d'entreprises ne pouvant « tenir le coup » fermeront leurs portes et que le chômage, que l'on voulait supprimer, sera ainsi aggravé en même temps que le coût de la vie. Belle réforme, en vérité !

« La Presse associée. »

LA VIE DE PLUS EN PLUS CHÈRE (De notre correspondant de Paris)

Qui en est responsable ?

Où nous conduit le libéralisme économique

Paris, 7 novembre.

D'une statistique que vient de publier le service d'informations économiques, il ressort que, malgré la crise, et contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres pays, les prix de détail, en France, non seulement ne fléchissent pas, mais ont même, depuis quelques semaines, repris leur marche ascendante. Cette constatation fournira à nos socialistes un argument de plus contre toutes réductions de traitements envisagées. Comment peut-on songer, s'écrieront-ils, à diminuer les salaires alors que la vie devient de plus en plus chère ? Et, ma foi, il faut bien reconnaître que cette réflexion est assez juste. Il est bien évident qu'avant de songer à diminuer les traitements et salaires, il va falloir prendre des mesures pour enrayer la hausse continue des denrées les plus indispensables à la vie. La question se pose alors de savoir qui est responsable de cette hausse.

Les responsables ? Il en est trois : l'Etat, l'intermédiaire et... le consommateur lui-même. Encore peut-on dire que le second ne tarderait pas à disparaître si le premier ne manquait pas à ses devoirs et si le troisième savait mieux défendre ses intérêts. Car il est certain que si l'Etat prenait des mesures énergiques pour empêcher le scandaleux accaparement de certaines denrées par des « haussiers » sans scrupules et si les consommateurs boycottèrent résolument les produits vendus trop cher, l'intermédiaire serait bien forcé de mettre les pouces.

Mais l'Etat n'est pas seulement coupable par omission, mais aussi parce que, se livrant à des dépenses disproportionnées avec ses recettes normales, il est, pour cette raison même, obligé de frapper le contribuable d'impôts directs ou indirects de plus en plus élevés. Quelques exemples feront comprendre à quel degré d'extravagance le fisc est envenu en France : sur un kilo de sucre, par exemple, 2 fr. 25 de droits et taxes diverses vont au fisc. Il prélève 5 francs sur 9 francs 50 d'essence ; sur le montant d'un billet de chemin de fer, 33 pour cent ; sur le prix d'une paire de chaussures, selon le nombre des intermédiaires entre le fabricant et le teneur, 40 à 60 pour cent.

C'est peut-être pour cette raison que l'Etat ne sévit pas contre les intermédiaires comme il devrait le faire. Mais ce « libéralisme économique » porte naturellement ses fruits. Ainsi, le prix du bétail sur pied peut-il baisser de 50 pour cent en un an, sans que la viande au détail soit vendue moins cher ; ainsi le prix taxé du pain ne fléchit que de quelques centimes, alors que le prix du blé diminue d'un tiers et plus ; ainsi ressort-il de la statistique précitée que la pomme de terre pourrait être vendue 80 centimes le kilo, le chou-fleur 90 centimes, en laissant un bénéfice de 20 pour cent au grossiste, de 50 pour cent au détaillant, alors que les prix réels sont trois ou quatre fois plus élevés. L'impôt nouveau, d'un genre spécial, est bien prélevé sur le contribuable consommateur par le commerce de l'alimentation, particulièrement déséquilibré.

En vérité, le consommateur — nous venons de le dire — est lui-même en partie responsable de cet état de choses. Payant sans jamais protester les prix qu'on lui demande, il a ainsi donné aux commerçants des habitudes de facilité qui font qu'ils ne veulent plus se contenter, comme autrefois, d'un bénéfice modeste. Nous tournons ainsi dans un cercle vicieux.

D'une part l'Etat, sous la motion d'un parlement qui cède trop souvent à des considérations démagogiques, augmente sans cesse ses dépenses, ce qui l'oblige à augmenter aussi les impôts de toute nature. D'autre part, les consommateurs qui ne savent pas s'organiser pour résister à l'exploitation dont ils sont les victimes, mais s'opposent alors, naturellement à toute réduction de salaires qui seraient cependant nécessaires en temps de crise. Double erreur qui ne profitera, en fin de compte, qu'aux pêcheurs en eau trouble.

Remarque que ce sont d'ailleurs les mêmes gens qui se mettent constamment en travers de tout redressement financier et qui profitent alors de la situation qui en résulte pour fomenter du désordre. Au fond, ce sont eux les vrais responsables de la vie chère.

M. P.

NOUVELLE GAIE

Mon médecin était malade

Mon médecin filait un mauvais coton. Il était triste comme un blaireau, maigre comme un coucou, jaune comme un coing. Il ne buvait plus, ne mangeait pas et les régimes austères auxquels il se condamnait n'arrivaient point à lui rendre la félicité. En soufflant dessus, on l'eût éteint comme une chandelle. Au physique, il faisait pitié ; son moral était plus lamentable encore.

Pour un médecin, lui dis-je, vous n'êtes vraiment pas brillant ; vos clients pourraient bien cesser d'avoir confiance en vous.

Il eut un sourire de spectre et il me répondit :

— Je suis perdu. Je n'ai qu'à me résigner. Bah ! je suis assez vieux pour faire un mort.

Je vis bien que ses paroles étaient pleines d'amertume et qu'il regrettait la bonne vie.

— Malheureux ! m'écriai-je, Charlemagne est mort depuis déjà plus de mille ans ; donc, quand on est mort, c'est pour trop longtemps ; ne vous laissez pas glisser, raccrochez-vous à la rampe.

Il soupira, en haussant les épaules :

— J'ai tout essayé. Un jour vient où il faut en prendre son parti. Mon tour est venu ; on n'est pas mal, là-bas...

— Voulez-vous bien chasser ces idées absurdes, vous qui connaissez mille moyens pour devenir centenaire : les vitamines, les rayons infrarouges et ultra-violet, la greffe, la transfusion du sang, etc.

Il eut un sourire plus navrant encore, dont je ne compris pas bien la signification, et il dit :

— Quand la science est impuissante à me redonner des forces, je me vois bien obligé de me préparer à dévisser. Je n'ai plus seulement le courage de me moucher. C'est pendant ce loufoque de dernier printemps qui nous apporta, vous vous en souvenez, un temps à ne pas mettre un escargot dehors, que ça a commencé. En allant voir mes malades, je recevais des cataractes qui me trempaient jusqu'à la moelle épinière. J'ai attrapé un coryza chronique. J'ai été enfléchi, grippé, enrôlé. J'éternuais pour passer le temps. Je grelottais pour me distraire. Dans les parties de cartes que vous avez eu la bonté de venir faire avec moi, vous devez vous souvenir que j'avais toujours la toux et les quintes.

quatre pattes au plafond, de menacer du poing le ciel dans lequel ne se montrait jamais le plus petit lambeau d'azur, où ne voulait point paraître le soleil, ce pignouf qui, je l'ai vu depuis, touchait une allocation de chômage. C'est ce sale temps du début de l'année qui m'a fichu dedans. Est-ce que nous ne chantonions pas, dans notre jeunesse, une chanson dont un passage était celui-ci : « Joli mois de mai, quand reviendras-tu... ? » En ce temps-là, le mois de mai était frais, coquet, parfumé. Il rapportait avec lui, dans sa valise, la joie et la vie. Il accrochait des fleurs à tous les arbres du verger, à toutes les branches des buissons ; il faisait délirer les fauvettes et les rossignols ; il jetait les poètes dans la démence. On ne songeait point alors à appeler la terre une vallée de larmes. Maintenant les mois de mai modernes se conduisent comme des scélérats ; ils ne nous dispensent que des frissons, des bronchites, des rhumatismes et des torticolis. Cette année, les abeilles elles-mêmes avaient l'onglée, les rossignols étaient tous atteints de laryngite et les grillons ont dû faire installer le chauffage central dans leurs trous. Eh bien, cela me suffit et je ne reverrai pas le prochain mois de mai que le directeur de l'Observatoire se décidera, je l'espère, à classer en hiver ou à supprimer.

Il faudrait n'avoir pas de cœur pour voir un homme dans un pareil état d'affliction, sans tout essayer pour lui remonter le moral.

— Ecoutez, lui dis-je, je ne suis pas médecin, mais j'ai beaucoup voyagé, beaucoup observé. En Patagonie, on a recours, dans les cas désespérés et quand la science s'avoue vaincue, à des remèdes homéopathiques, à des moyens empiriques qui donnent souvent de bons résultats. Docteur, ayez confiance en le plus ignorant de vos clients, ayez en lui une foi totale, et je vous promets que, si le mois de mai de l'an prochain veut faire la grimace, boudier et se montrer morose, nous lui répondrons par des salves de pieds de nez. Venez faire une cure chez moi, je vous prends en pension ; ne vous effrayez point, je ne vous écorcherai pas.

Mon intention était d'arracher mon médecin à ses idées noires, de lui administrer de l'optimisme à doses massives, de le traiter gaiement, par tous les spiritueux qui nous font voir la vie en rose, de le mettre au régime dont je me suis si bien trouvé jusqu'à présent.

— C'est que, me dit-il, quand il fut installé, tous mes malaises viennent du foie.

— Alors, répliquai-je allègrement, nous allons combattre le mal par le

ECHOS

Suite des échos de la première page.

Un médecin parisien a calculé que 500,000 rhumes de cerveau tournent mal en France et se transforment en maladies graves dont les conséquences sont parfois mortelles.

Il serait bien facile, selon lui de prévenir un si fâcheux état de chose : il suffirait d'instituer dans tous les établissements d'instruction primaire et secondaire des exercices pratiques et collectifs concernant l'art de se moucher.

Pour se moucher correctement, il faut ne se servir que d'une seule narine à la fois. Faute de prendre cette précaution, l'arrière-gorge et les voies respiratoires s'imprègnent de déchets qui font que les simples rhumes prennent mauvaise tournure.

*G.-W. Pabst, le réalisateur de « L'Atlantide », avait prévu dans son scénario, une tempête de sable dans le désert. Par une coïncidence extraordinaire, un authentique vent de sable a soufflé pendant 24 heures avec une grande violence dans la région où la troupe de « L'Atlantide » devait travailler.

Malgré de grandes difficultés, le célèbre metteur en scène a effectué des prises de vues sensationnelles, mais le travail a dû être interrompu à plusieurs reprises, la violence du vent devenant trop grande. Georges Tourreil qui, pendant plusieurs heures s'exposa avec un grand courage aux rafales de sable, souffrit beaucoup de yeux. Les appareils de prises de vues ont demandé un nettoyage complet qui prit au moins 24 heures.

Devant la deuxième chambre du tribunal civil de Paris sera prochainement plaqué un procès original : une demande de cinquante mille francs pour rupture de promesse de mariage faite par... un jeune homme à sa fiancée.

C'est évidemment le monde renversé. Quoi qu'il en soit, le demandeur déclare dans son assignation que sa fiancée l'a abandonné sous un prétexte qu'il juge futile : elle lui reproche — et la lettre sera lue à l'audience — d'avoir trop engraisé.

— Je ne veux pas, écrivait-elle, épouser un homme qui pèse près de quatre-vingt-dix kilos !

Le tribunal appréciera cet argument : une jeune fille est-elle obligée d'épouser un homme qui devient un poids lourd ?

mal, et manger aujourd'hui du pâté de foie gras.

Le lendemain, mon docteur me dit :

— J'ai l'impression que ça va un peu mieux du côté du foie, mais ce sont ces maudites jambes qui ne veulent plus me porter.

— Ah ! c'est ainsi, m'écriai-je joyeusement, eh bien, nous allons manger des pieds de cochon à la Sainte-Menould.

Le lendemain, mon médecin fut obligé de reconnaître que ma méthode thérapeutique avait du bon.

— Il n'y a pas à dire, me confia-t-il, mes jambes sont devenues plus robustes, mais c'est ma tête qui démenage.

Je ne le laissai pas achever, et je recommandai à la cuisinière de nous préparer une tête de veau à l'huile.

Ce que j'avais prévu se produisit ; les troubles disparurent, le découragement et la tristesse s'évanouirent, les douleurs se dissipèrent.

— C'est cette diabolique d'entérite qui me tracassait, me confia-t-il encore en se tapotant l'abdomen de l'index.

— Alors, m'écriai-je triomphalement, à nous le boudin parfumé et les tripes à la mode de Caen.

J'arrivai à faire manger successivement ou simultanément de tout à mon médecin : de l'oie, de la gourde, des huîtres, des moules, des cornichons, de l'andouille. Sa mine redevenait florissante à vue d'œil. Quand il fut tiré de son mauvais pas, je débouchai d'autres vieilles bouteilles et je lui demandai simplement :

— Eh bien ?

— Eh bien, me répondit mon docteur, c'est vous qui aviez raison : avec mes satanés régimes, je crevais de faim.

Charles VAL.

LIBRAIRIE

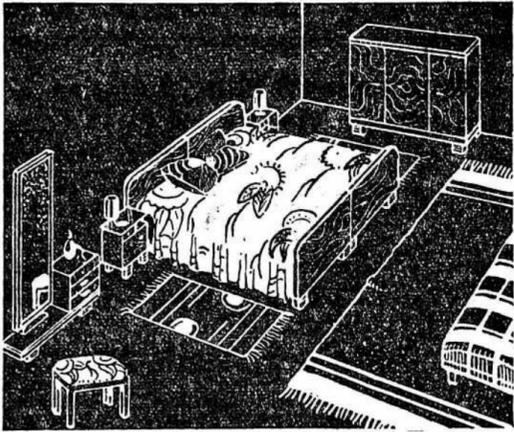
Dans la « Patrie Suisse » du 5 novembre : l'inauguration du nouvel Institut dentaire genevois, arrivée et réception de M. Dinichert, notre nouveau ministre à Berlin, championnats cyclistes militaires sur route, matches de football Servette-Zürich, Grasshoppers-Urania, Lausanne-Aarau.

Un reportage sur les travaux et le barrage du Grimsel, un bel article sur le salon suisse des Femmes artistes, une causerie d'Henriette Charasson, des nouvelles, des variétés, des pages de mode complètent ce numéro.

De belles dents

blanches embellissent et rendent attrayant tout visage. On obtient merveilleux d'ivoire poli (aussi sur les parties latérales) grâce à la pâte dentifrice Chlorodont. Faites encore aujourd'hui un essai avec un petit tube à fr. 1.—, grand tube fr. 1.80. En vente partout. Pour obtenir un échantillon gratuit, adressez cette annonce collée sur carte postale à O. Schroeder, Dpt. Laboratoire Léo, Genève.

33

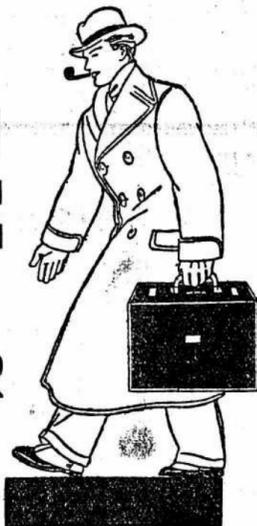


Superbe chambre à coucher

en noyer de toute première qualité pour **Fr. 1395.-**

très soignée — belle ligne moderne garantie

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
JULES PERRENOUD & C^e



Un manteau EXCELSIOR tient ce qu'il promet...

si difficile que cela puisse paraître au premier abord.

Quand nous affirmons qu'un manteau Excelsior, de n'importe quel prix, est un modèle d'élégance, confectionné de main de maître et encore aux meilleurs prix du jour, cela peut paraître beaucoup.

Mais comme notre souci primordial est de donner satisfaction à nos clients et de pratiquer un système de vente irréprochable, vous serez convaincu si vous faites un essai. La belle apparence du début n'est pas passagère; elle durera très longtemps, comme le manteau. Un manteau Excelsior tient ce qu'il promet.

Deux modèles sont à la mode cette saison: le manteau croisé, très habillé, et l'ulster à matinale, ample et confortable.

Notre assortiment dans les deux modèles est magnifique. Une visite à nos magasins ne sera pas du temps perdu pour vous.

NOUVEAUX PRIX:

45.- 55.- 65.-
75.- 85.- 95.-
110.- 125.-

EXCELSIOR

GRAND'RUE 2
(ANGLE RUE HOPITAL)
NEUCHÂTEL

M. DREYFUS

2 coquettes
2 ROBES



ROBE

jersey laine, qualité souple, garnie écharpe nouvelle

18.50

ROBE

jersey laine, sup. qual., garnie revers, taille 42-50

19.50

SUPERBES ROBES

en frisé laine, angorette, angora, teintes bordeaux, rouge, gris, violet, bleu mode
69.- 59.- 49.- 39.- 35.- 29.50

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel



ÉLECTRICITÉ ont quelque chose à vous dire:

Les nouveaux Saba ça bat tous les records. Une démonstration? Téléphonnez au 8.36 et nous accourrons vous convaincre à votre domicile.

POULAINES



6.50
6.90
7.80
9.80

A. BERNARD
NOUVELLES GALERIES

Atriaux Saucisses à rôtir Boudins pur porc extra

BELL

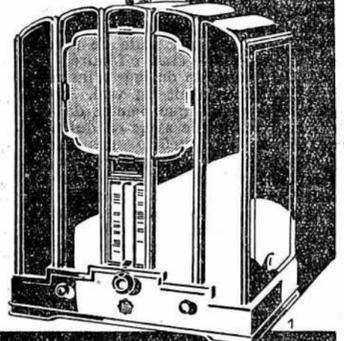


Montrez simplement le nom de la station désirée,

montrez-le en amenant l'index vis-à-vis de ce nom et le TELE-FUNKEN 650 fera le reste automatiquement.

L'auto-sélecteur isole nettement la station désirée, son triple dispositif protecteur éloigne les parasites, son régulateur de champ magnétique amène toutes les stations à la même intensité d'audition et supprime radicalement le fading.

Rendez-vous compte de la sonorité de ce super-hétérodyne combiné à un haut-parleur spécial et appréciez les avantages de son régulateur de puissance monté sur basse-fréquence.



TELEFUNKEN

Zurich, Stampfenbachstr. 12/14 - Lausanne, Rue Neuve 3

Voitures de luxe et châssis de camions

3.5 tonnes

MARTINI

Nouvelles réductions de prix

Pour tous renseignements, s'adresser à l'usine ou au représentant pour la Suisse romande (camions) M. A. MORIN, Automobiles, Neuchâtel. (Téléphone 6.50).

Nouvelle S. A. des Automobiles MARTINI Saint-Blaise

Gibier

Lièvres du pays à fr. 1.80 la livre
Lièvres étrangers à fr. 1.25 la livre
Civet de lièvre à fr. 2.- la livre
Canards sauvages
Beaux faisans

Perdrix à 2 fr. 20 pièce
Sarcelles fr. 2.80 pièce

Chevreaux

gigots - filets - épaules
1 fr. 50 la livre
Civet sans os
1 fr. 50 la livre

Au magasin de comestibles
SEINET FILS S. A.
6, rue des Epancheurs
Téléphone 71

Pharmacie
F. TRIPET
Seyon 4 - NEUCHÂTEL
L'huile de foie de morue fraîche marque Meyer **EST ARRIVÉE**

Pour cause de chômage, je vends 25 dictionnaires
Encyclopédie du 19^{me} siècle des sciences, lettres et arts
Faire offres avec prix sous G. H. 780 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne occasion

A vendre un potager à gaz, trois feux et four, en très bon état. S'adresser Epancheurs 11, 8^{me} étage, le matin entre 10 et 12 h. et entre 1^{er} et 18 heures.

Le meilleur moyen de parer aux conséquences financières d'un décès prématuré c'est de contracter une assurance sur la vie à la

Caisse cantonale d'Assurance populaire à Neuchâtel

ou de s'adresser aux correspondants locaux

CLINIQUE DES POUPEES Z. DUPUIS, Terreaux 7

RÉPARATIONS et VENTE de POUPEES et ACCESSOIRES

Joli choix de robes et lingerie pour poupées

12.80



Richelieu, noir, brun, vernis
12.80 14.80 16.80

KURTH
NEUCHÂTEL

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Appel en faveur des chômeurs du canton

Le comité cantonal d'entraide aux chômeurs nous écrit :

La crise qui sévit dans le canton de Neuchâtel avec une rare intensité, depuis plus de trois ans, a réduit au chômage un nombre considérable de travailleurs, qui subissent non seulement les effets démorales d'une inactivité prolongée, mais encore une diminution de ressources très importante. La plupart des ouvriers privés de travail ont de lourdes charges de famille et ce n'est pas sans une vive anxiété que tous ces citoyens, conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités, consultent l'horizon où apparaît déjà l'hiver au cours duquel la presque totalité des travaux de secours, organisés par l'Etat et par les communes, devront être interrompus.

Malgré les mesures spéciales prises par les pouvoirs publics, qui vouent une attention toute particulière à l'importante question de la lutte contre le chômage, il n'est pas possible de faire bénéficier des actions de secours officielles, tous les chômeurs du canton. Il ne faut pas oublier, en effet, que plusieurs de ceux-ci ne sont pas assurés contre le chômage parce qu'ils ne remplissent pas les conditions fixées par la législation sur la matière.

Mais au moment où les jours sombres et froids ont succédé aux belles journées d'été, où, contre toute attente, aucune reprise sérieuse et indicative ne s'est manifestée dans l'industrie, pouvant donner quelque espoir dans une amélioration prochaine, n'est-il pas de la plus élémentaire solidarité de songer à l'existence de nombreuses victimes de cette crise économique générale et persistante? Elle plonge, en se prolongeant, dans une misère toujours plus profonde, ceux qui, malgré les restrictions consenties, sont incapables de régler toutes leurs dépenses de ménage; celles-ci sont encore augmentées au début de l'hiver, par l'approvisionnement en combustibles, l'achat de vêtements chauds, etc.

Toutes ces raisons permettent certainement de prévoir que le comité cantonal d'entraide aux chômeurs recevra, pendant les mois qui vont suivre, de nombreuses demandes de secours, auxquelles il ne pourra répondre favorablement que s'il rencontre l'appui nécessaire de toute la population.

Evidemment, les temps sont durs; certaines catégories de salariés devront subir, tôt ou tard, des baisses de traitements et ne pourront peut-être plus collaborer dans la même mesure que jusqu'ici, à cette œuvre de secours si utile; mais les besoins sont grands et le comité cantonal adresse un pressant appel à tous ceux qui ont encore le bonheur d'avoir une occupation régulière, ou de ne pas être atteints par le chômage, pour qu'ils viennent en aide à leurs compatriotes moins favorisés. Leurs dons, si modestes soient-ils, seront toujours reçus avec reconnaissance; ils peuvent être versés au compte de chèques postaux IV. 1741, à Neuchâtel, ou à la Banque cantonale sur le compte-courant du comité cantonal.

Nous rappelons que les dons sont répartis, après enquêtes, par un comité dans lequel sont représentées les associations suivantes: Société des magistrats et fonctionnaires de l'Etat, Société pédagogique neuchâteloise, Société des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur, Société des employés et fonctionnaires cantonaux de police, Société neuchâteloise des cantonniers.

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » ouvre une souscription en faveur des chômeurs, donnant suite ainsi au désir du comité d'entraide.

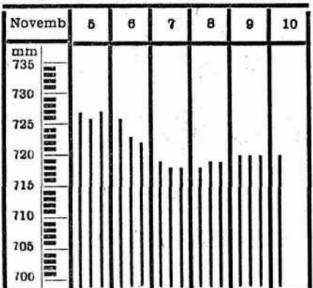
Etat civil de Neuchâtel

DECES
1er nov. Lucien-Henri Moulin, né le 10 avril 1892, veuf de Pauline-Emma Bovet.
1er. Ida-Sophie Stuki, née le 20 septembre 1856.
2. Joseph-Michel Hahn, né le 12 juillet 1850, époux d'Anna-Maria née Furer.
2. Louise-Adèle Schreyer, née le 22 octobre 1866.
4. Jean Fritthmann, né le 12 mars 1873, époux d'Emma Dähler.

Bulletin météorologique

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL					
Date	Température en degrés centigrades	Baromètre	Vent	Etat du ciel	
	Moyenne	Moyenne	dominant		
9	6.1	4.6	7.0	0.6	N.-E. faible
					couv.

9 nov. — Pluie fine pendant la nuit. Brouillard épais sur le sol tout le jour. 10 novembre, à 7 h. 30 Temp. : 4.8. Vent : N.-E. Ciel : Couvert.



Niveau du lac : 10 novembre, 429.66
Temps probable pour aujourd'hui : Ciel variable; en général peu nuageux; assez doux.

La mort de M. Paul Leuba

M. Paul Leuba, consul général de Suisse à Alger, est mort après trois jours de maladie. Son décès est dû à une infection.

M. Paul Leuba, un enfant de la Chaux-de-Fonds qui se faisait un plaisir extrême de passer chaque année une partie de ses vacances dans sa ville natale, avait représenté notre pays à Besançon, puis à Marseille et enfin à Alger.



PAUL LEUBA

LA VILLE

Aubade aux hôpitaux

Dimanche matin, au retour de la cérémonie qui s'était déroulée au cimetière du Mail, la Musique italienne a donné une aubade aux malades de l'hôpital Pourtalès, à ceux de l'hôpital Jeanjaquet pour enfants et à ceux de l'hôpital de la Providence. Les malades, petits et grands, ont apprécié comme il convenait ce geste aimable de notre sympathique fanfare transalpine.

Examens fédéraux

M. Willy Niestlé, de Neuchâtel, vient de réussir brillamment les examens fédéraux de médecine, à Berne.

LES CONFÉRENCES

L'intelligence de l'enfant et l'école

Une conférence aussi substantielle, aussi dense que celle que nous avons eu la chance d'entendre mardi soir ne se résume pas aisément. Avec l'autorité que lui donnent ses recherches personnelles, si neuves et si fécondes, sur la psychologie de l'enfant et en même temps avec une clarté lumineuse qui mettait à la portée des profanes les résultats de ces recherches, M. Jean Piaget a montré l'erreur qu'il y a à se figurer qu'entre l'intelligence de l'enfant et celle de l'adulte, il n'y a qu'une différence de contenu; que, simplement, l'enfant est ignorant tandis que l'adulte sait; et que, dès lors, la tâche de l'école ne consiste qu'à déposer dans la mémoire de l'enfant le trésor de connaissances toutes faites que détient l'adulte. En fait, la psychologie moderne, et avant tout les travaux de M. Piaget lui-même, ont montré que la différence n'est pas seulement de contenu, mais de structure; la perception, sans cesse accrue du monde extérieur, d'autre part, l'activité propre de son esprit. L'erreur de l'école « réceptive » est de ne pas faire une place assez large à cette activité spontanée de l'esprit; la vraie tâche de l'école n'est pas tant de remplir la mémoire que de permettre à l'activité de l'esprit de s'épanouir, d'aider l'enfant à se construire sa propre intelligence, par sa réflexion personnelle; et c'est bien là ce que s'efforce de faire l'école « active ».

Toutefois, le développement de l'intelligence n'est pas loin sans un troisième élément: l'élément social. Au début, le point de vue de l'enfant est purement subjectif, « égocentrique »; il rapporte tout à sa petite personne. Ce n'est que peu à peu, au contact de ses camarades qu'il se rend compte qu'il existe d'autres points de vue tout aussi légitimes que le sien, qu'il apprend à se placer, par la pensée, à ces autres points de vue, bref, qu'il acquiert la notion de rapports objectifs. Or, l'école « réceptive » n'admet de rapports normaux — en disant tout au moins — qu'entre le maître et chacun de ses élèves pris individuellement; elle néglige l'élément si fécond que peut être une collaboration organisée entre camarades; l'école « active », au contraire, fait de cette collaboration un point essentiel de sa méthode.

Il n'est peut-être pas hors de propos, après les polémiques qu'a soulevées une conférence récente, de souligner les paroles pleines de sens par lesquelles M. Piaget a ouvert la sienne. La querelle entre adversaires et partisans de l'école « active » n'est le plus souvent qu'une querelle de mots, reposant sur un malentendu. En fait, tout vrai pédagogue, et il y en a beaucoup dans les écoles officielles, fait de l'école « active », d'instinct, même s'il considère avec méfiance les essais d'application de méthodes nouvelles. Ce n'est pas d'inter que Montaigne a dit et que tant d'autres ont répété après lui, qu'une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine — et c'est, exprimée d'un mot, toute la différence entre l'école « active » et l'école « réceptive ». Il faut espérer que la belle conférence de M. Piaget contribue à dissiper un malentendu qui tend à opposer les uns aux autres des maîtres dont la collaboration serait si naturelle et pourrait être si féconde. A. BURGER.

Souscription en faveur des soupes populaires

S. W., 20 fr.; Anonyme, 5 fr.; E. Z., 5 fr. — Total à ce jour: 863 fr. 80.

A la Ligue cantonale contre la tuberculose

La lutte contre un fléau dans le canton de Neuchâtel

Les délégués des organisations antituberculeuses se sont réunis, le 29 septembre, en assemblée générale et se sont occupés des questions suivantes dont nous donnons un bref résumé :

Mortalité

En 1931 on note 141 décès par tuberculose dans le canton, soit 4 de plus que l'année dernière, ce qui donne un taux de mortalité de 11,0 pour 10,000 habitants, chiffre un peu supérieur à celui de 1930 (10,7). C'est dans le district de la Chaux-de-Fonds que le taux de la mortalité est le plus bas : 9,3 contre 11,7 pour le district de Neuchâtel; pour la Suisse 12,5.

Législation

La loi sur la lutte contre la tuberculose exige des médecins la notification des cas présentant un danger pour autrui. Les déclarations, dont le nombre s'est élevé à 50 en 1931, sont adressées directement au médecin cantonal qui prend, avec le médecin traitant et les organisations antituberculeuses, les mesures prophylactiques nécessaires; celles-ci consistent essentiellement dans le placement des malades dans des établissements curatifs, dans l'éloignement d'enfants menacés par la contagion, dans des mesures de désinfection et, d'une façon générale par la remise de malades à la surveillance des ligues.

La loi attachant une grande importance à la prophylaxie scolaire, toutes les écoles ont été placées sous une surveillance médicale qui a spécialement pour objet le dépistage de cas de tuberculose. Le dépistement des rapports des médecins scolaires a fait constater la présence, dans les écoles du canton, de 21 cas de tuberculose osseuse et glandulaire et de 249 cas suspects. Les malades qui n'étaient pas suivis ont été renvoyés aux médecins de la famille ou aux ligues pour les mesures à prendre.

Activité des ligues de district

827 personnes ont eu recours aux conseils donnés par les médecins ou les infirmières-visiteuses. Ces derniers ont fait 17,112 visites et ont secouru 960 familles; enfin 571 malades ont été placés dans des établissements préventifs ou curatifs. Les dépenses résultant de toutes ces interventions se sont élevées à 195,665 fr. soit 1 fr. 58 par habitant. Une part importante de ces dépenses est compensée par les recettes provenant de subventions, de dons et de remboursements de frais de séjour par la bienfaisance publique et privée. Ainsi la subvention de la Confédération pour les ligues, s'est élevée pour 1931 à 40,291 fr.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Art décoratif féminin

La galerie Léopold-Robert, après les Femmes peintres et sculpteurs suisses, lors de leur trentième anniversaire, accueille d'Union féminine suisse des Arts décoratifs, pour sa dix-septième exposition, et la vingt-cinquième année de son âge. Que Neuchâtel mesure l'honneur dont il est comblé, et se montre hospitalier! Comme l'exposition précédente, celle-ci marque un très grand progrès. La présentation est parfaitement claire, la répartition des objets dans trois salles très heureuse, et un choix sévère à presque complètement banni le médiocre ou le banal. Pour certains ensembles — nous pensons surtout à celui de Mlle Magdeleine Ducommun — la disparité de l'apport a été résolue par la plus ingénieuse disposition.

Des cinquante exposantes, il en est trente-cinq de la Suisse romande, dont treize neuchâteloises. Mises à part, Mmes Chenot-Arbenz et Gross-Fulpius, sculpteuses, et Mme Sarah Jeannot, peintre, ici décorateur de porcelaines, la plupart sont artisanes, spécialisées dans leur métier, créatrices tout de même, et certaines moins décoratrices qu'artistes mineures; ainsi la brodeuse Clara Sarrach, les graveurs Frœhlich, Gorgg-Hilbrunner et Haasbauer-Wallrath, Mlle Peillon, graveur de lino (son beau cahier sur le vieux Peseux!) et sculpteur de petits sujets, comme Mlle Rosa Koch, aux jeunes animaux exquises, ou Mlle Alice Perrenoud, toujours plus originale et renouvelée dans ses papiers découpés.

Pour les ménagères

Au marché des légumes et des fruits, la plupart des produits de la terre se vendent au poids et non plus à la douzaine. Il s'ensuit un peu de perplexité de la part des ménagères qui ne se représentent pas toujours très bien à quoi équivaut en volume ce qu'on leur offre en poids. Puisse le tableau suivant les renseigner, et, si tel est bien le cas, elles le découperont pour l'avoir sous la main quand elles auront intérêt à le consulter.

Denrées	POIDS MOYENS			VOLUMES MOYENS PAR 100 KILOS	
	1 litre	5 litres	20 l.	Litres	Mesures de 20 litres
Pommes de terre	0,750	3,750	15	133	ou 6 mesures et 13 litres
Carottes	0,650	3,250	13	153	ou 7 mesures et 13 litres
Raves	0,650	3,250	13	153	ou 7 mesures et 13 litres
Choux-raves	0,750	3,750	15	133	ou 6 mesures et 13 litres
Haricots	0,400	2,000	8	250	ou 12 mesures et 10 litres
Oignons	0,650	3,250	13	153	ou 7 mesures et 13 litres
Epinards	0,350	1,750	7	286	ou 14 mesures et 6 litres
Pois sucrés	0,400	2,000	8	250	ou 12 mesures et 10 litres
Pommes fortes	0,600	3,000	12	166	ou 8 mesures et 6 litres
Pommes douces	0,500	2,500	11	181	ou 9 mesures et 1 litre
Poires	0,650	3,250	13	153	ou 7 mesures et 13 litres
Pruneaux	0,750	3,750	15	133	ou 6 mesures et 13 litres

RÉGION DES LACS

YVERDON

Jambe brisée
Un accident de la circulation est arrivé sur la route cantonale Yverdon-Pomy, au lieu dit « Calamin ». M. Jean Ramseyer, chauffeur à Yverdon, roulait en automobile lorsqu'il vint s'embourber contre un char attelé de deux chevaux, conduit par M. André Bovay, agriculteur à Ursins. Ce véhicule n'avait pas de lanterne. M. André Bovay fut jeté à bas du char et eut la jambe droite fracturée. Il fut transporté à l'infirmerie d'Yverdon.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

A propos de vendanges
D'après une communication de la municipalité, les prévisions ont été dépassées et la commune a fait une récolte totale de 77,810 litres, dont 14,017 litres ont été vendus en moût à Payerne. Le solde (63,793 litres) a été encavé et sera vendu en mise publique, en février.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Blessée par le tramway
Une dame d'une cinquantaine d'années, qui traversait la rue Léopold-Robert, près du No 35, a été surprise par une voiture de tramway, alors qu'elle reculait légèrement pour éviter un camion qui venait en sens contraire. Elle fut heurtée assez fortement par le véhicule, puisqu'il en résulta une luxation de la hanche. La blessée reçut les premiers soins à l'hôpital, puis fut conduite à son domicile.

JURA BERNOIS

LE NOIRMONT

La foire
La foire a eu son importance habituelle. Il a été amené sur le marché 292 pièces de bétail-bovin et 562 porcs.

Les transactions furent très nombreuses, et les prix restèrent stables, avec une certaine tendance à la hausse. La gare a expédié 100 pièces de bétail.

TRAMELAN

La foire
La foire de novembre a souffert dans une certaine mesure de la coïncidence de deux autres foires dans la région: celle du Locle et surtout celle de Saignelégier.

Néanmoins, 106 pièces de gros bétail et 113 porcs ont été enregistrés à l'entrée. Les prix sont restés bien bas, et malgré cela les transactions se sont faites plutôt rares. La gare n'a expédié que vingt-trois pièces de bétail à cornes.

LES BREULEUX

La diphtérie
De nouveaux cas de diphtérie s'étant déclarés, il a été jugé prudent de fermer les écoles temporairement. L'autorité médicale a pris cette mesure énergique pour que la maladie ne persiste pas tout l'hiver et en considération des cas qui vont empirer à mesure que l'épidémie se fait longue.

CORTÈBERT

Découverte macabre
Deux citoyens de la localité ont découvert, du côté du Droit, au pied des rochers qui longent la crête, le cadavre d'un homme d'une soixantaine d'années. Il s'agit d'un nommé Keller, graveur, sorti d'ailleurs de l'établissement de Saint-Jean et qui, probablement, se sera égaré dans la nuit. Il a fait une chute de cinq à six mètres et la mort a dû être instantanée.

A LA FRONTIÈRE

MAICHE

Un mystère qui persiste
On pensait que le parquet allait recueillir de tels témoignages que la mort mystérieuse de Juliette Bernard allait, enfin, être expliquée. On annonçait un coup de théâtre sensationnel. On laissait peser de lourds soupçons sur une femme du pays soupçonnée d'être une faiseuse d'anges et qui aurait pu ne pas être étrangère au décès de la jeune fille. Or, les gendarmes de Maiche déclarent que l'enquête n'a pas fait de gros progrès. Les preuves recueillies contre la femme soupçonnée sont si fragiles qu'on ne peut encore en faire état.

« Voyez-vous, dit le chef de la brigade, on ne saura jamais rien; les bouches qui pourraient parler sont cousues et bien cousues. »

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 10 novembre, à 7 h. 10

Station	Observations faites aux gares C.F.F.	Centigrades	TEMPS ET VENT
280 Bâle	+ 6	Brouillard Calme
643 Berne	+ 6	Nuageux
837 Colre	+ 8	Nuageux
1543 Davos	+ 0	Nuageux
632 Fribourg	+ 4	Brouillard
394 Genève	+ 10	Couvert
475 Glaris	+ 2	Nuageux
1108 Grenchen	+ 8	Pluie
868 Interlaken	+ 6	Qq. nuag.
905 Ch.-de-Fds	+ 5	Couvert
400 Lausanne	+ 8	Nuageux
258 Locarno	+ 10	Qq. nuag.
278 Lugano	+ 10	Qq. nuag.
439 Lucerne	+ 5	Brouillard
388 Montreux	+ 9	Nébulx
462 Neuchâtel	+ 6	Brouillard
605 Neige	+ 5	Couvert
672 St-Gall	+ 3	Brouillard
1847 St-Moritz	+ 0	Qq. nuag.
407 Schaffh.	+ 4	Couvert
537 Sierre	+ 6	Tr. b. ép.
562 Thonon	+ 5	Nuageux
389 Vevey	+ 8	Qq. nuag.
409 Zermatt	+ 2	Couvert
410 Zurich	+ 4	Nuageux

CERCUEILS, INCINÉRATIONS TRANSPORTS

MAISON GILBERT
Téléph. 8.95 - Rue des Poteaux
Corbillard automobile
La seule maison spécialiste fabriquant les cercueils à Neuchâtel

Le travail était sa joie.

Monsieur René Jaquet, à Cernier; Monsieur et Madame François Berbet, à Engollon; Monsieur et Madame Henri Schwaar et leurs enfants, à Engollon; Madame veuve Alice Jaquet, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Maurice Jaquet et leur enfant, à Dombresson; Monsieur et Madame Jean Jaquet, à Neuchâtel; Mademoiselle Nelly Jaquet, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du départ pour le Ciel de

Madame Bluette JAQUET

née BERBET
leur très chère épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, qui s'est endormie dans sa 28ème année, après quelques jours de grandes souffrances.
Cernier, le 8 novembre 1932.
Elle est heureuse, l'épreuve est terminée. Du triste mal, elle ne souffrira plus. Et désormais sa destinée. C'est de régner avec Jésus.
Elle est au Ciel et dans nos cœurs.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 11 novembre 1932, à 13 h. 30, à Engollon.

Monsieur Paul Liaudet, à Cortailod; Monsieur et Madame Edouard Schläfli et leur fille, à Montroux, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir d'informer leurs amis et connaissances du décès de

Emma Liaudet-Schläfli

leur chère épouse, mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a reprise à Lui le 9 novembre 1932 à l'âge de 66 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.
Je sais en qui j'ai cru.
L'enterrement aura lieu à Cortailod, vendredi 11 courant, à 13 h. On ne touchera pas.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

POUR DEUIL TOUS LES VÊTEMENTS pour hommes et dames chez JULES BLOCH

AVIS TARDIFS

Club de Publicité

Ce soir, à 20 h. 30, à Beau-Rivage, causerie de M. F. Boillat, conseil de publicité: Comment créer une annonce qui vende? Une discussion suivra. Invitation cordiale à tous.

Fédération romande de Publicité (F.R.P.)

Salle de la Bonne Nouvelle

MOULINS 25
Continuation des conférences sur le Tarbarnacle
Jeudi et vendredi, à 20 heures
Jeudi, à 15 h., réunion pour enfants
Entrée libre

Séances générales de l'Union Commerciale

Aujourd'hui et demain au local derniers soirs de location pour membres actifs et passifs
Dès lundi, location ouverte chez Fetsich frères S. A.

Ce soir à 20 heures précises à la Grande salle des conférences

2^{me} Concert d'abonnement

MM. Marcel MOYSE, harpiste à Paris
Pierre JAMET, flûtiste à Paris
Orchestre de la Suisse romande
Direction: M. Fernand CLOSSET
Location et Bulletin musical chez Fetsich frères.
Répétition générale: jeudi 10 novembre, à 14 heures. Seuls y sont admis MM. les sociétaires sur présentation de leur carte.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTOISE

TELEPHONE 15.20
Cours des Changes: 10 novembre, à 8 h.
Paris 20.32 20.42
Londres 17.08 17.23
New-York 5.17 5.22
Bruxelles 72. — 72.30
Milan 26.50 26.65
Berlin — 123.40
Madrid 42.20 42.70
Amsterdam 208.40 208.80
Vienne — —
Budapest — —
Prague 15.25 15.45
Stockholm — 91. —
Buenos-Ayres .. — —
Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement